



# PROJET D'ÉTUDE SUR LES ALGUES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Révision des études antérieures  
Récoltes sur le terrain  
Confection d'un herbier



## Introduction

De par sa situation géographique au croisement des courants du Gulf Stream et du Labrador, de par les nombreuses basses et battures qui parsèment l'Archipel particulièrement dans sa partie sud, St-Pierre et Miquelon se trouve être un milieu particulièrement favorable à l'abondance de la flore algale. surtout à celle des laminaires, qui peuvent y atteindre des dimensions considérables.

### Historique de l'étude des algues aux Iles St-Pierre et Miquelon

La première partie de ce projet, énumère de manière chronologique les différents artisans ayant œuvré à l'identification des algues dans les Iles. A chaque intervenant correspond une abréviation, que l'on retrouve dans la base de donnée revue et corrigée qui suit cet historique. Cette même abréviation est utilisée dans la bibliographie qui vient clore cette première partie.

#### **BP** Bachelot de La Pylaie, Jean-Marie (1816-1819)

Monsieur le Baron de la Pylaie était non seulement un naturaliste mais aussi un archéologue de renom. A travers ses nombreux voyages, il se rend en Amérique et visite Terre-Neuve. Il se déplace deux fois dans nos Iles en 1816 et en 1819. C'est le premier naturaliste à avoir collecté des plantes dans l'Archipel. Ses herbiers sont déposés au Muséum d'histoire Naturelle de Paris.

En 1829 il publie la première partie d'un ouvrage : « *Flore de l'île de Terre-Neuve et des îles Saint-Pierre et Miquelon* » qui malheureusement reste inachevé. En effet, à cause d'un complot politique, il fut condamné à l'exil et ne put jamais finir son ouvrage. La nomenclature qu'il utilisa est maintenant obsolète et certaines espèces comme « *Fucus miquelonensis* », ne sont plus reconnues de nos jours.

#### **AG** Gautier Alphonse (1859-1863)

10 ans après le décès de Bachelot de La Pylaie, Alphonse Gautier, Pharmacien de la Marine, énumère dans sa thèse « *Quelques mots sur l'histoire naturelle et la Météorologie des îles SPM* » les animaux et plantes les plus connues de l'Archipel. Il y inclut une liste succincte d'algues, comportant 27 espèces directement inspirées du mémoire de De La Pylaie.

#### **DM** Delamare Ernest Amédé (1866-1888)

Le Docteur Delamare, médecin généraliste à Miquelon y a passé une bonne partie de son existence avec comme violon d'Ingres, l'étude de la flore de notre archipel. On peut le considérer comme le premier véritable botaniste des Iles. Dans « *Florule de l'île Miquelon* » éditée en 1888 et écrite en collaboration avec Renauld et Cardot, il nous livre une liste détaillée, non seulement des plantes vasculaires, mais aussi des mousses et des lichens qu'il envoie pour identification à des spécialistes de France. Quant aux algues elle y sont peu représentées. Il retrouve sur le terrain, la plupart des espèces de la liste de Gautier et en rajoute 8 nouvelles. Le genre *Delamarea* lui est dédié par le Dr Hariot en 1889.

#### **LG** Le Gallo Casimir (1935-1946)

Ordonné prêtre dans le Morbihan en 1933, le Père Le Gallo est affecté aux territoires d'Outre mer et passe une dizaine d'années dans les Iles de 1935 à 1946. Avec la botanique comme passion, c'est un auteur prolifique et à partir de ses innombrables récoltes, il publie de nombreux ouvrages dans différentes revues. En 1949 sort « *Esquisse générale de la flore vasculaire des Iles St-Pierre et Miquelon, suivie d'un supplément sur les algues marines.* ». C'est un grand pas en avant pour l'étude des algues dans l'archipel.

En effet, à la même époque, en 1937, William Taylor publie son livre « *Marine algae of the the northeastern coast of North America* » qui, à travers ses remises à jour en 1957 et en 1962, reste encore aujourd'hui l'ouvrage de référence. Taylor est très intéressé par la région de Terre-Neuve et de l'Archipel et très vite, une correspondance effrénée se met en place entre lui et le Père Le Gallo où il est question des nombreuses récoltes faites par ce dernier. C'est ainsi que dans l'ouvrage de Taylor, l'archipel est maintes fois cité, la nomenclature des algues de l'Archipel est remise au goût du jour et le nombre d'espèces connues pour les Iles, atteint presque la cinquantaine.

## RS South Robin (1976)

Professeur de l'Université Mémorial de Terre-Neuve, Robin South est un algologue de renom qui s'intéresse particulièrement aux espèces des régions Atlantiques, mais aussi à celles des Îles du Pacifique et à l'écologie des récifs coralliens. En 1975 il publie « *Common seaweed of Newfoundland a guide to the Layman* », petit livret de vulgarisation sur les algues de la région. En 1976 paraît « *Checklist of marine algae from Newfoundland, Labrador, and the French islands of St. Pierre and Miquelon* ». Dans cet ouvrage, il associe à chaque espèce une carte de distribution pour Terre-Neuve incluant l'Archipel. En fait, dans les Îles, il est peu intéressé à faire la liste des algues les plus communes, mais s'attache à étudier des espèces mineures dont l'identification est l'apanage de spécialistes. Il identifie une vingtaine d'espèces, dont 10 sont nouvelles pour l'archipel !

## CC Abraham Daniel (1998-2000) Collection du Centre culturel et sportif exposition 2000

Au cours des deux années précédant l'an 2000 une identification des algues les plus communes de l'archipel est commandée par le CCS dans le but d'en faire une exposition. Résultat de ce travail : une récolte de 40 espèces dont 6 nouvelles. Il convient de préciser que ces 40 espèces ont été vérifiées par le Docteur Robert Hooper algologue de l'Université Mémorial de Terre-Neuve.

A l'occasion de cet événement, un livret d'intérêt pratique est publié par l'imprimerie de la Municipalité de St-Pierre: « *Confit d'Anse* » qui propose des menus culinaires à base d'algues.

## OD Observations diverses faites depuis l'an 2000

Depuis lors, 8 autres espèces ont été répertoriées et/ou photographiées dans les Îles, y compris *Codium fragile* cette algue invasive découverte en 2010 à Miquelon par Goragner. H. d'Ifremer qui s'étend sur une grande partie de la côte atlantique.

C'est donc 73 espèces d'algues qui sont connues pour l'instant dans l'Archipel et énumérées ci-après. Nul doute qu'à la suite de cette étude, associée aux moyens de récolte et aux outils bibliographiques actuels, cette liste sera revue et augmentée.



Laminaria saccharina

## Liste revue et corrigée des algues de St-Pierre et Miquelon

Par soucis de clarté et de lisibilité les espèces rayées de la liste des Iles par différents algologues ne sont pas citées. Par contre, afin de faire correspondre le nom des espèces énumérées dans l'ouvrage de Le Gallo avec celles de la nomenclature actuelle, une liste de synonymes est présentée après cette liste.

Abréviations du champ « **Frequ.** »  
(Fréquence à Terre neuve)

**TC** très commun  
**PC** Peu commun

**CS** Côte sud  
**RA** Rare

NOM	DP	DM	LG	RS	CC	OD	Frequ.	N° Carte RS
Phylum ALGUES BLEUES								
Lyngbya aestuarii			X					
Calothryx confervicola			X					
Xenotholos kernerii			X					
Phylum ALGUES VERTES								
Ordre_des PRASIOLIALES								
Prasiola stipitata						X	CS	001
Ordre_des ULVALES								
Monostroma grevillei						X	TC	010
Blidingia minima			X				CS	019
Enteromorpha intestinalis			X	X	X		TC	022M
Enteromorpha linza			X				TC	023
Ulva lactuca	X	X	X		X		CS	026
Bolbocoleon piliferum				X			CS	031M
Epicladia perforans				X			PC	035M
Ordre_des ACROSIPHONALES								
Spongomorpha arcta			X		X		TC	014
Urospora penicilliformis					X		CS	007
Ordre_des CLADOPHORALES.								
Chaetomorpha melagonium			X		X		TC	046
Chaetomorpha linum			X	X	X	X	TC	045M
Chaetomorpha picquotiana			X					
Cladophora rupestris			X				TC	049
Cladophora sericea			X		X		CS	050
Cladophora albida			X				RA	047
Cladophora vagabunda			X					
Ordre_des CODIALES								
Codium fragile						X		
Phylum PHAEOPHYCES								
Ordre_des ECTOCARPALES								
Ectocarpus siliculosus			X				TC	058
Pylaiella littoralis			X	X	X	X	TC	064M
Spongonema tomentosum					X		TC	065
Myrionema magnusii				X			PC	076M
Ralfsia fungiformis				X			PC	072M
Ordre_des CHORDARIALES								
Chordaria flagelliformis	X		X	X	X		TC	082M



Cladosiphon zosterae				X			PC	083M
Eudesme virescens			X				CS	084
Leathesia marina					X		PC	081
Elachista fuscicola					X		TC	078
Ordre_des DICTYOSIPHONALES								
Delamarea attenuata		X	X				CS	093
Dictyosiphon foeniculacea			X	X	X		TC	102M
Punctaria plantaginea					X		CS	101
Ordre_des SCYTOSIPHONALES								
Petalonia fascia			X				TC	103
Petalonia zosterifolia						X	PC	104
Scytosiphon lomentaria			X	X	X		TC	105M
Ordre_des DESMARESTIALES								
Desmarestia viridis	X	X	X		X	X	TC	107
Desmarestia aculeata	X	X	X		X		TC	106
Ordre_des LAMINARIALES								
Alaria esculenta	X	X	X		X		TC	116
Chorda filum	X	X	X	X	X		TC	108M
Agarum clathratum	X	X	X	X	X		TC	110M
Laminaria digitata	X	X	X		X		TC	111
Laminaria longicuris	X	X	X		X		CS	112
Laminaria saccharina	X	X	X		X		TC	113
Saccorhiza dermatodea	X	X	X		X		TC	115
Ordre_des FUCALES.								
Ascophyllum nodosum	X	X	X	X	X		TC	124M
Fucus distichus	X	X	X					
Fucus filiformis	X	X	X		X			
Fucus edentatus	X	X	X				TC	127
Fucus spiralis	X					X	TC	129
Fucus vesiculosus	X	X	X	X	X		TC	130M
Phylum RHODOPHYTES								
Ordre_des BANGIALES								
Bangia fuscopurpurea			X		X		TC	206
Porphyra miniata					X		TC	208
Porphyra umbilicalis			X			X	TC	209
Porphyra leucostica					X			
Ordre_des PALMARIALES								
Devaleraea ramentacea			X		X		TC	179
Palmaria palmata	X	X	X		X		TC	180
Rhodophysema georgei				X			CS	156M
Ordre_des BONNEMAISONIALES								
Bonnemaisonia hamifera				X			TC	141M
Ordre_des AHNFELTIALES								
Ahnfeltia plicata		X	X		X		TC	146
Ordre_des HILDENBRANDIALES								
Hildenbrandia rubra						X	TC	157
Ordre_des CORALLINALES								

Clathromorphum circumscriptum						X	TC	159
Corallina officinalis	X	X	X		X		TC	158
Lithothamnion glaciale						X	TC	166
Ordre_des GIGARTINALES								
Fimbrifolium dichotomum			X					
Furcellaria lumbricalis	X	X					RA	143
Chondrus crispus	X	X	X		X		TC	150
Euthora cristata	X	X	X				TC	175
Mastocarpus stellatus		X	X				CS	151
Ordre_des CERAMIALES								
Antithamnionella floccosa			X				CS	183
Ceramium rubrum	X	X	X		X		TC	188
Ptilota plumosa	X	X						
Ptilota serrata	X	X	X	X	X	X	TC	190
Phycodrys rubens			X				TC	193
Polysiphonia fucoides				X			CS	200M
Polysiphonia stricta					X		TC	201
Polysiphonia flexicaule				X	X		TC	196M
Vertebrata lanosa		X	X		X	X	TC	198
Rhodomela confervoides		X	X				TC	202



Corallina officinalis

## Nomenclature utilisées dans les publications anciennes et leur synonymie

Ancienne nomenclature	Nomenclature actuelle
Aegira zosterae (Mohr) Fr.	Eudesme virescens (Car. ex Ber.) Agar.
Agarum cribrosum B. D. S. V.	Agarum clathratum Dumor.
Alaria musaefolia (B.L.P.) Agar.	Alaria esculenta (L.) Grev.
Antithamnion floccosum (Mull.) Kleen.	Antithamnionella floccosa (Mul.) Whit.
Bangia atropurpurea (Roth) Agar.	Bangia fuscopurpurea (Dill.) Lyng.
Callophyllis cristata (Agar.) Kutz.	Euthora cristata (C.Agar) J.Agar.
Chaetomorpha atrovirens Taylor	Chaetomorpha picquotiana Mont. ex Kutz.
Cladophora expansa (Mert.) Kutz.	Cladophora vagabunda (L.) Hoek
Cladophora flexuosa (Dill.) Harvey	Cladophora sericea (Huds.) Kutz.
Enteromorpha minima Nag. ex Kutz.	Blidingia minima (Nag. ex Kuet.) Kyl.
Entocladia perforans (Hub.) Levr.	Epicladia perforans (Hub.) R.Niel.
Eudesme zosterae (J.Agar.) Kylin	Cladosiphon zosterae (Agar.) Kyl.
Fucus miclonensis D. L.P.	Fucus distichus L.
Furcellaria fastigiata (Turn.) J.V.Lam.	Furcellaria lumbricalis (Huds.) J.V.Lam.
Gigartina stellata (Stack) Batt.	Mastocarpus stellatus (Stack.) Guir.
Halosaccion ramentaceum (L.) J Agard.	Devaleraea ramentacea (L.) Guir.
Laminaria platymeris D.L.Pylaie	Laminaria digitata (Huds) J.V.Lam.
Leathesia difformis Aresch.	Leathesia marina (Lyn.) Decaisne
Phyllaria dermatodea (D.L.P.) Le Jolis	Saccorhiza dermatodea (D.L.Pyl.) J.Agar.
Pleurocapsa kernerii (Hansg.) Drouet	Xenotholos kernerii (Han.) M.G.M. G.& J.K
Plumaria pectinata (Gunner) Rupr.	Ptilota serrata Kutz.
Polysiphona lanosa (L.) Tand.	Vertebrata lanosa (L.) T.A.Chr.
Polysiphona urceolata (Ligh. ex Dill.)	Polysiphonia stricta (Dill.) Grev.
Polysiphonia nigrescens (Huds.) Grev.	Polysiphonia fucoides (Hud.) Grev.
Rhodomela subfusca (Woodw.) Agar.	Rhodomela confervoides (Huds.) Silva
Rhodophyllis dichotoma (Lep.) Gob.	Fimbrifolium dichotomum (Lep.) .Hans.
Rhodymenia palmata (L.) Grev.	Palmaria palmata (L.) Web & Moh.

A noter l'exemple un peu cocasse de *Ptilota serrata* notre « petit goémon » ou « herbe rouge » qui s'échoue en abondance aux tempêtes d'automne. Il est nommé différemment par les auteurs précités allant de *Ptilota plumosa* ce qui est une erreur puisque c'est une autre espèce, à *Plumaria pectinata* (Gunner) Rupr, qui en est un très vague synonyme.



# Bibliographie

Ouvrages de portée locale cités pour la plupart dans l'historique

**BP**



Flore de l'île de Terre-Neuve et des îles Saint-Pierre et Miquelon  
Paris Typographie Firmin Didot  
1829

Jean Marie Bachelot de la Pylaie

**AG**



Quelques mots sur l'histoire naturelle et la Météorologie des îles Saint-Pierre et Miquelon  
Extrait de la feuille officielle de la colonie  
Université de Montpellier  
1866-67

Alphonse Gautier

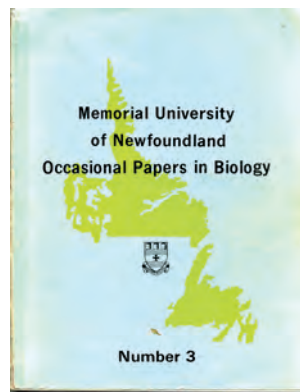
**DM**



Flora Miquelonensis  
Florule de l'île Miquelon  
Association typographique de Lyon  
1888

Ernest Amédée Delamare  
Renauld F. & Cardot J.

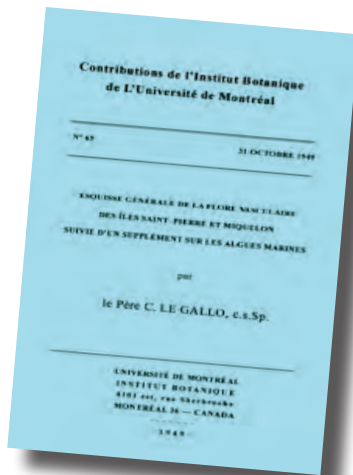
**RS**



Checklist of marine algae from Newfoundland, Labrador, and the French islands of St. Pierre and Miquelon  
Memorial University of Newfoundland. Marine Sciences Research Laboratory  
1976

Robin G. South

**LG**



Esquisse générale de la flore vasculaire des îles St-Pierre et Miquelon, suivie d'un supplément sur les algues marines.

Université de Montréal  
Institut Botanique  
N° 65, 1949

Casimir Le Gallo

**CC**



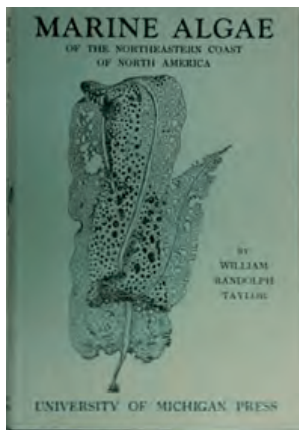
Confit d'Anse  
Centre Culturel et Sportif  
Imprimerie de la Municipalité de St-Pierre  
2000

Daniel Abraham



# Bibliographie

## Ouvrages de systématique utilisés pour l'identification des espèces



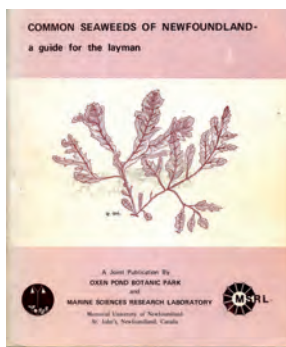
Marine algae of the the northeastern coast of North America  
University of Michigan Press  
1937

William Randolph Taylor



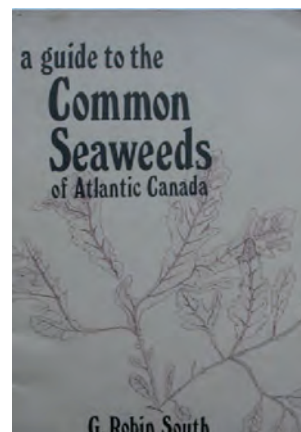
NEAS keys to the benthic marine algae of the northeastern coast of North America from Long Island Sound to the Strait of Belle Isle  
Dartmouth, MA : Northeast Algal Society  
2002

James R. Sears  
Carolyn J. Bird et al.



Common seaweeds of Newfoundland :  
A guide for the layman  
Memorial University of Newfoundland. Marine  
Sciences Research Laboratory  
1975

Robin G. South



A guide to the common seaweeds of Atlantic  
Canada  
Memorial University of Newfoundland.  
Newfoundland Breakwater  
1981

Robin G. South

# Bibliographie

## Ouvrages de systématique utilisés pour l'identification des espèces



Clé d'identification et illustration des algues marines benthiques les plus communes sur les côtes du Québec  
Robin G. South  
1981

Clé d'identification et illustration des algues marines benthiques les plus communes sur les côtes du Québec  
GIROQ, Département de biologie  
Université Laval  
1981

Robin G. South



Les Algues marines du Québec  
Jardin botanique de Montréal  
1956

Marcelle Gauvreau



Algues et faune du littoral du Saint-Laurent maritime  
Institut des sciences de la mer de Rimouski  
Pêches et Océans Canada  
2003

**Téléchargeable ici**

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/library/272292.pdf>

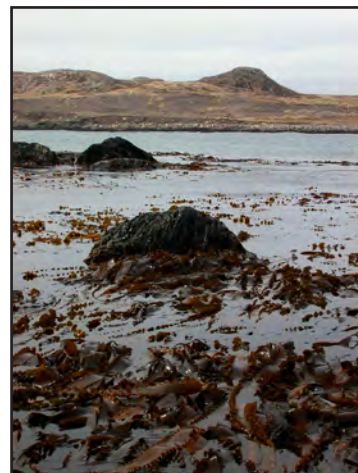
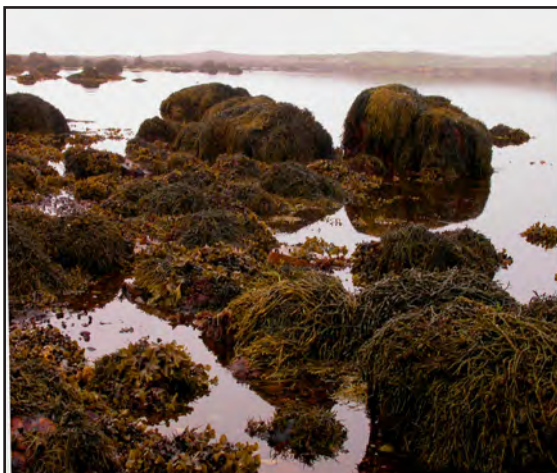
Robert Chabot  
Anne Rossignol

# PROJET D'ÉTUDE SUR LES ALGUES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

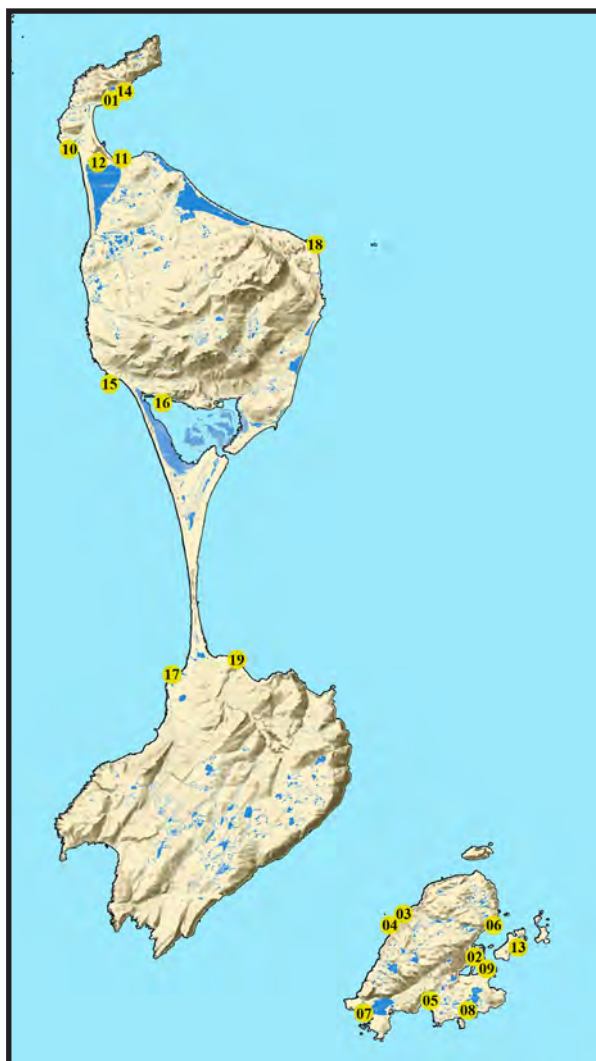
## Partie II

Liste numérotée des lieux de récolte  
et de leur emplacement.

Description des milieux correspondants.



## Carte de Saint-Pierre et Miquelon Énumération et numérotation des lieux de récolte.



N°	Date	Longitude/Latitude	Lieu
01	28/06/2015	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W	Miquelon : Le Cap : Rivage au sud en face de la Vierge
02	29/06/2015	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W	Saint-Pierre : Ville rivage est : Pointe aux Canons
03	30/06/2015	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W	Saint-Pierre : Anse à Pierre : Un peu à l'ouest de l'Anse
04	30/06/2015	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W	Saint-Pierre : anse à Pierre : Pointe en bas du chemin
05	01/07/2015	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W	Saint-Pierre : Anse à Ravenel : Rivage nord de l'anse
06	02/07/2015	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W	Saint-Pierre : Le Cap : Rivage à l'ouest des quais
07	03/07/2015	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W	Saint-Pierre : Savoyard : Anse de la plage
08	04/07/2015	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W	Saint-Pierre : Pointe Blanche : Rive nord du Havre
09	05/07/2015	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W	Saint-Pierre : anse à l'Allumette : Digue ancienne aviation
10	09/07/2015	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W	Miquelon : Cap blanc : Partie Nord de « La dune »
11	11/07/2015	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W	Miquelon : Grand Étang : Vasière à l'embouchure
12	11/07/2015	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W	Miquelon : Grand Étang : « Quai à coquilles »
13	17/07/2015	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W	Saint-Pierre : ile aux Marins : « L'Étang »
14	23/07/2015	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W	Miquelon : Le Cap : Côte Sud : Embouchure Ruiss. du Lac
15	27/07/2015	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W	Miquelon : pointe au Cheval : Bout de la Pointe
16	27/07/2015	47° 0'17.26 N 56°21'22.10 W	Miquelon : Grand Barachois : Rive nord-ouest
17	31/07/2015	46°53'15.99 N 56°20'34.93 W	Langlade: Ignachi : Au Sud de « Chez Chaignon »
18	31/08/2015	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W	Miquelon : Mirande pointe aux soldats
19	12/09/2015	46°53'54.88 N 56°17'59.39 W	Langlade : gouvernement : Pointe au gendarme



## Liste des lieux de récolte par date d'investigation

### Détails des sites et de leur aspect (1)

Les lieux de récolte sont abordés chronologiquement et un numéro de référence leur est attribué. Le numéro « 01 » annonce la première récolte du projet (28 juin 2015). Le numéro « 19 » correspond quant à lui à la dernière récolte. (12 septembre 2015).

Il est utile de se remémorer ces numéros, puisque'ils sont cités dans la distribution de chaque espèce récoltée.

**01** Miquelon : Le Cap : Rivage au sud en face de la Vierge (**47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W**)  
date d'investigation : Le **28 juin 2015**

Cet endroit a été inventorié en premier, dès mon arrivée dans l'Archipel

Contrairement à ceux qui suivent, ce milieu est assez varié et se compose majoritairement de galets sous lesquels au niveau mi-marée réussit à s'installer un tapis d'algues fixées. Le reste de l'estran est constitué d'algues de dérive qui s'échouent là plutôt qu'ailleurs.

C'est là qu'en octobre 2014 le Porphyre linéaire, algue aux propriétés alimentaires à développer, a été découvert pour la première fois en quantité non négligeable (voir la fiche de l'espèce).

Un peu plus au large, on trouve quelques rochers recouverts de laminaires et d'Alaria.

**02** Saint-Pierre : Ville rivage est : Pointe aux Canons (**46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W**)  
date d'investigation : Le **29 juin 2015**

Cet endroit a été beaucoup cité par les premiers récolteurs : le Père Le Gallo en parle très souvent.

Le relief se compose de flancs rocheux qui descendent abruptement en profondeur. Un platier émerge sur sa partie nord qui constitue à marée basse une série de mares et de roches sur lesquels la totalité des récoltes a été faite.

**03** Saint-Pierre : Anse à Pierre : Un peu à l'ouest de l'Anse (**46°47'49.99 N 56°12'29.01 W**)

**04** Saint-Pierre : Anse à Pierre : Pointe en bas du chemin (**46°47'44.27 N 56°12'43.12 W**)

Date d'investigation : Le **30 juin 2015**

La côte nord de Saint-Pierre se compose exclusivement de pentes verticales, résultat de l'affaissement d'un « talus » géologique entre la côte sud de Langlade et St-Pierre.

La première récolte s'est effectuée près de l'Anse où une rare accessibilité des rochers a permis de se rendre .

La deuxième a eu lieu au milieu de « La Pointe », dans les quelques mares accessibles à marée basse.

## Liste des lieux de récolte par date d'investigation

### Détails des sites et de leur aspect (2)



Anse à Ravenel : Rivage nord de l'Anse

05

Saint-Pierre : Anse à Ravenel : Rivage nord de l'Anse (**46°45'59.35 N 56°11'35.40 W**)

Date d'investigation : Le **premier juillet 2015**

L'anse à Ravenel est un lieu apprécié des pêcheurs à marée basse. De chaque côté d'une plage centrale constituée de galets sur fond sablonneux se dressent des rochers au pied desquels, à marée basse, on trouve une multitude de mares envahies par les algues. C'est la partie nord de l'anse qui a été choisie. On y trouve en assez grande quantité du *Porphria umbilicalis* ou Nori, digne d'une utilisation alimentaire. Cette algue sert, en extrême orient, à fabriquer les sushis.

06

Saint-Pierre : Le Cap : Rivage à l'ouest des quais (**46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W**)

Date d'investigation : Le **2 juillet 2015**

Construit de main d'homme, c'est un bon facteur d'évaluation de la recolonisation des algues sur un substrat artificiel. Il est constitué en partie de gros rochers ramenés des carrières pour la construction d'un palier surplombant le niveau de la marée. Quelques enclaves du rivage original subsistent plus à l'ouest ce qui permet de faire des comparaisons.

07

Saint-Pierre : Savoyard : Anse de la plage (**46°45'39.20 N 56°13'40.59 W**)

Date d'investigation : Le **3 juillet 2015**

L'Anse de Savoyard est assez comparable à l'anse à Ravenel au niveau de la structure. Exposée à l'ouest, elle est constituée en son milieu d'une plage de galets et de sable où se déverse un ruisseau court, mais d'assez gros débit. Des algues ayant une nette préférence pour les eaux saumâtres comme les cheveux de mer (*Enteromorpa intestinalis*) poussent à cet endroit où les eaux douces et salées se retrouvent.



Savoyard: Anses de la plage

## Liste des lieux de récolte par date d'investigation

### Détails des sites et de leur aspect (3)



Pointe Blanche : Rive-Nord du Havre

**08** Saint-Pierre: Pointe Blanche : Rive nord du Havre (**46°45'40.04 N 56°10'11.77 W**)

Date d'investigation : Le **4 juillet 2015**

Le Havre de la Pointe Blanche est un milieu exceptionnel au niveau habitat. Dans cette étendue d'eau, protégée des vagues par le bras sud du havre, prolifèrent beaucoup d'algues inféodées aux eaux tranquilles. Plus on approche de la sortie du barachois et plus les espèces adaptées aux milieux battus par les vagues augmentent.

Malheureusement, durant la construction de l'aéroport, des ruisseaux qui « ventilaient » un peu la masse d'eau du havre ont été détournés. Une stagnation s'en est suivie et dans le fond du barachois à l'est s'accumule du varech qui se décompose lui donne un aspect visuel et olfactif peu attrayant.

**09** Saint-Pierre : Anse à l'Allumette: Digue ancienne aviation (**46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W**)

Date d'investigation : Le **5 juillet 2015**

Ce minuscule platier bien connu des pêcheurs à pied, possède une collection d'algues et de coquillages des plus variés.

On y trouve en quantité la Laminaire à grand stipe, le « lacet de botte » (*Chorda filum*) et même en petite quantité la « coque » ou Mye des sables, que les cueilleurs vont d'habitude rechercher jusqu'au grand Barachois.

**10** Miquelon : Cap blanc : Partie nord de « La dune » (**47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W**)

Date d'investigation : Le **9 juillet 2015**

Le cordon de sable qui relie le grand Étang au Cap blanc a comme appellation locale « La Dune ».

Au nord de ce cordon, c'est-à-dire au pied du Cap Blanc, s'accumule une quantité d'algues qui proviennent des bas-fonds de l'Ouest et attire une foule d'animaux, surtout les goélands. Dans ces algues de dérive, on trouve souvent des espèces de profondeur comme l'Agarum criblé (*Agarum clathratum*) très recherché en cosmétique et le petit goémon rouge (*Ptilota serrata*), véritable trésor pour le jardinier, quand il s'échoue en grande quantité à l'équinoxe d'automne.

## Liste des lieux de récolte par date d'investigation

### Détails des sites et de leur aspect (3)



Grand Etang : Vasière à l'embouchure

**11** Miquelon : Grand Etang : Vasière à l'embouchure (**47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W**)

**12** Miquelon: Grand Etang : « Quai à coquilles » (**47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W**)

Date d'investigation : Le **11 juillet 2015**

Le grand Étang constitue un milieu si riche et si complexe qu'il nécessiterait un projet d'étude à lui tout seul. Il va sans dire que dans cette étude, une partie infime de sa surface a été explorée. Il s'agit essentiellement de la platière qui entoure son embouchure et d'une partie de sa rive nord où se trouve le petit quai qui sert à l'accostage du bateau à pétoncles. Malgré des recherches approfondies, l'algue invasive *Codium fragile* n'a pas été retrouvée là. Des personnes qui fréquentent le milieu ont affirmé que pour l'instant, elle restait cantonnée au fond du Grand Étang, lieu où elle a été découverte en 2010.

**13** Saint-Pierre : Ile aux Marins : « L'Étang » (**46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W**)

date d'investigation : Le **17 juillet 2015**

L'« Étang » de l'Ile aux Marins est un milieu fermé qui s'apparente beaucoup à celui du Havre de la Pointe Blanche. Comme lui, il se trouve sur la face sud de la côte, mais s'ouvre à la mer par un chenal situé à l'est plutôt qu'à l'ouest. Comme lui, le fond de son « Étang » a tendance à se combler, mais pour des raisons naturelles. Beaucoup d'algues qui préfèrent les eaux calmes y prolifèrent, et ce, d'une manière parfois excessive.

**14** Miquelon : Le Cap : Côte Sud : Embouchure Ruiss. du Lac (**47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W**)

Date d'investigation : Le **23 juillet 2015**

C'est le seul milieu qui a été visité deux fois puisque la première expédition a été faite le 18 juin. La richesse de ce lieu, de par le mélange d'algues en place et d'algues dérivantes, en fait un endroit tout à fait spécial. J'espérais y retrouver la Phorphyre linéaire, mais au fil des lectures il apparaît qu'elle ne se développe qu'à partir de la fin de l'été, ce qui explique les récoltes, faites en octobre 2014.



## Liste des lieux de récolte par date d'investigation Détails des sites et de leur aspect (4)



Pointe au Cheval : Cuvette du bout de la Pointe

**15** Miquelon : pointe au Cheval : Bout de la Pointe (**47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W**)

**16** Miquelon : Grand Barchois : Rive nord-ouest (**47° 0'17.26 N 56°21'22.10 W**)

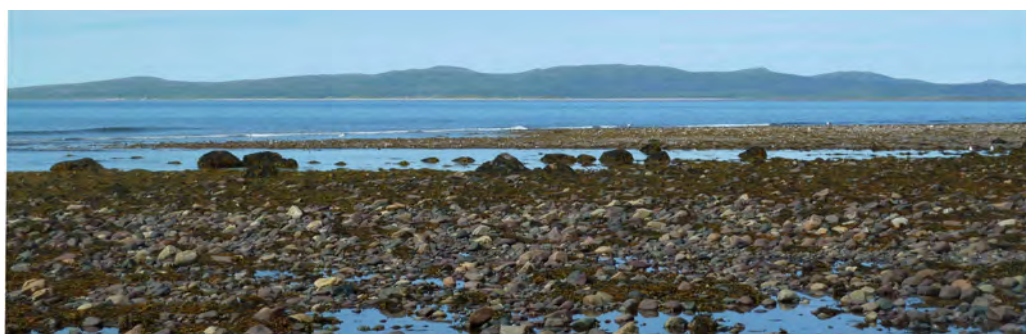
Date d'investigation : Le **27 juillet 2015**

Ce milieu, battu par les vagues est constitué d'un gros promontoire rocheux aux pentes parfois abruptes, un peu dangereuses d'accès. Si on y rajoute la présence en abondance d'une algue verte extrêmement glissante le *Ulothrix flacca*, il va sans dire que la prudence s'impose.

C'est surtout la partie sud, un peu plus accessible avec ses quelques mares et rochers, qui a été visitée.

En plein milieu de la pointe existe une cuvette assez large, complètement envahie par les cheveux de mer *Enteromorpha intestinalis*.

Un détour rapide, fait au nord du Grand Barchois a permis de constater que contrairement à 2009 (voir l'étude faite à ce sujet), l'algue invasive *Chaetomorpha linum* était beaucoup moins présente. Par contre, comme à l'estuaire du Pont de Miquelon, *Cladophora sericea* avait nettement tendance à proliférer.



Langlade: Ignachi: Au Sud de « Chez Chaignon »

**17** Langlade: Ignachi: Au Sud de «Chez Chaignon» (**46°53'15.99 N 56°20'34.93 W**)

Date d'investigation : Le **31 juillet 2015**

C'est un milieu original, constitué d'une alternance de gros galets assez fixés et de mares isolées. Les algues n'y sont pas rares malgré le peu de protection que présente la côte exposée à l'ouest. C'est en fait l'un des seuls endroits du coin où le bruissement des galets et le roulement des vagues sont absolument incompatibles avec la fixation d'une plante.

## Liste des lieux de récolte par date d'investigation Détails des sites et de leur aspect (5)



Mirande Pointe aux soldats »

18

Miquelon : Mirande Pointe aux soldats (**47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W**)

Date d'investigation : Le **31 août 2015**

Encore un endroit intéressant où s'unissent plusieurs milieux. De la plage de galets plus ou moins stérile émergent des îlots rocheux et des mares où un grand nombre d'algues prospèrent. C'est aussi l'endroit où s'épanouit le *Fucus* filiforme, espèce caractéristique, qui n'a été découverte nulle part ailleurs lors de cette étude. Cela pourrait bien être le fameux «*Fucus miclonensis* » de Bachelot de la Pylaie. Malheureusement, ce nom spécifique n'a pas été conservé dans les nomenclatures suivantes.



Gouvernement: Pointe au gendarme

19

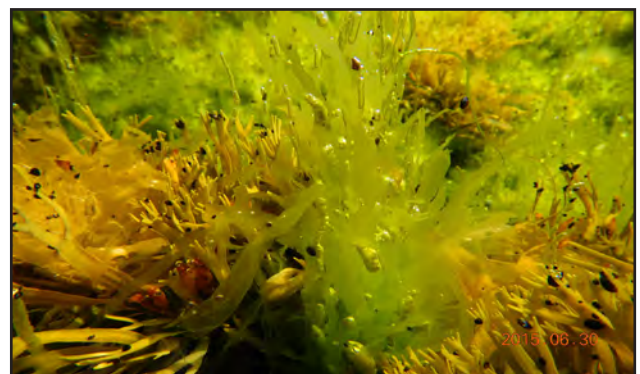
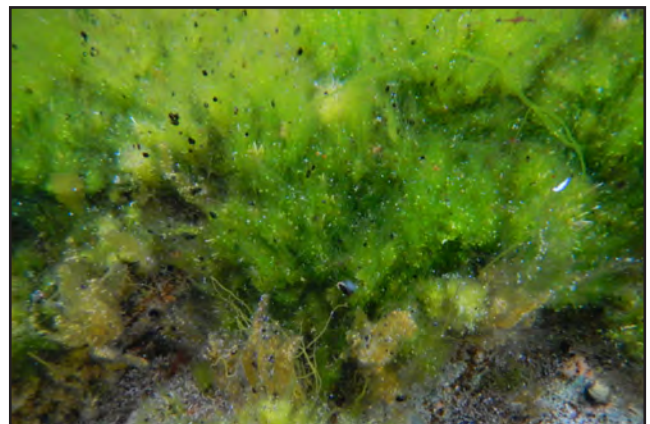
Langlade : gouvernement : Pointe au gendarme (**46°53'54.88 N 56°17'59.39 W**)

Date d'investigation : Le **12 septembre 2015**

Cet endroit, le dernier de la liste, est un exemple typique de la plupart des côtes rocheuses de l'archipel: peu de cuvettes, de gros rochers entremêlés recouverts en majorité d'algues brunes. Sous la ligne de la marée basse et au large, se trouvent les deux laminaires ubiquistes *Laminaria digitata* et *Laminaria saccharina*, toujours accompagnées de la très commune et délicieuse *Alaria esculenta*. Les roches plus rapprochées sont recouvertes d'une toison de *Fucus* vésiculeux. Quand on se rapproche du bord du rivage, ils sont remplacés par le *Fucus* en spirale (*Fucus spiralis*) et l'*Ascophylle* noueuse (*Ascophyllum nodosum*).

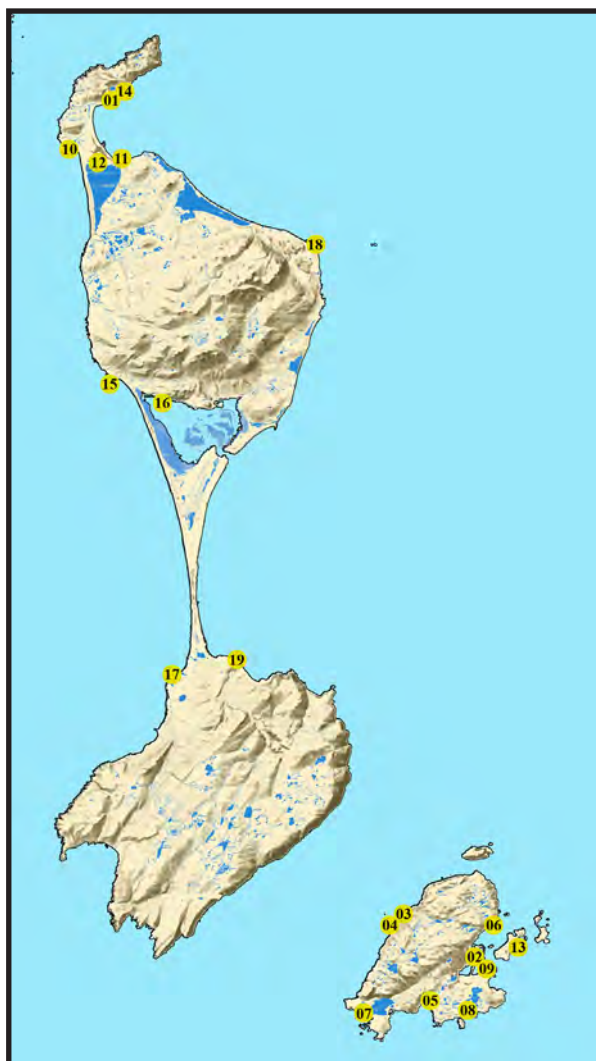
# PROJET D'ÉTUDE SUR LES ALGUES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Partie III  
Liste des algues vertes  
(Chlorophytes)  
et de leur distribution.





## Carte de Saint-Pierre et Miquelon Énumération et numérotation des lieux de récolte.

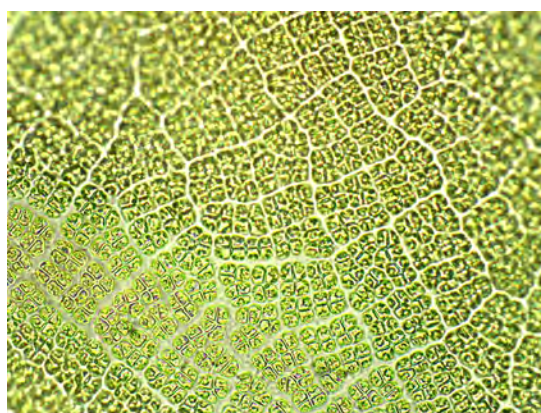
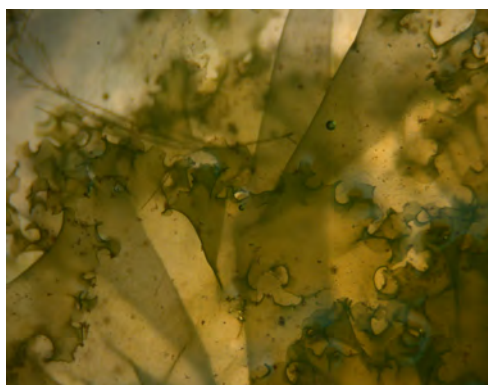
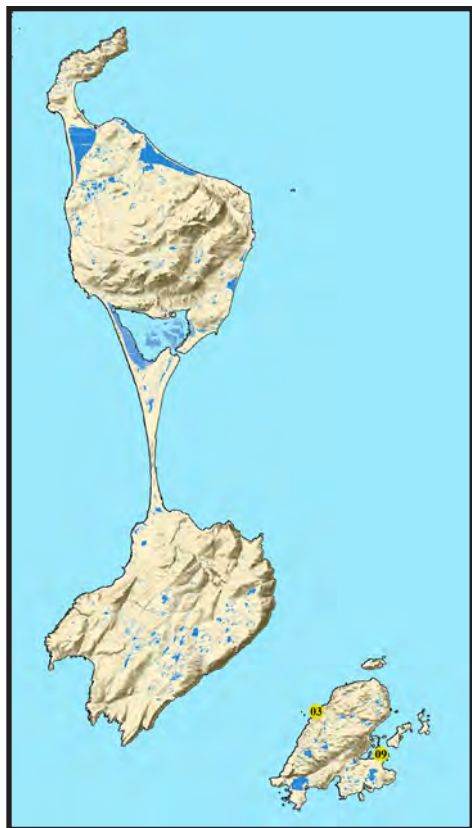


N°	Date	Longitude/Latitude	Lieu
01	28/06/2015	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W	Miquelon : Le Cap : Rivage au sud en face de la Vierge
02	29/06/2015	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W	Saint-Pierre : Ville rivage est : Pointe aux Canons
03	30/06/2015	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W	Saint-Pierre : Anse à Pierre : Un peu à l'ouest de l'Anse
04	30/06/2015	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W	Saint-Pierre : anse à Pierre : Pointe en bas du chemin
05	01/07/2015	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W	Saint-Pierre : Anse à Ravenel : Rivage nord de l'anse
06	02/07/2015	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W	Saint-Pierre : Le Cap : Rivage à l'ouest des quais
07	03/07/2015	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W	Saint-Pierre : Savoyard : Anse de la plage
08	04/07/2015	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W	Saint-Pierre : Pointe Blanche : Rive nord du Havre
09	05/07/2015	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W	Saint-Pierre : anse à l'Allumette : Digue ancienne aviation
10	09/07/2015	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W	Miquelon : Cap blanc : Partie Nord de « La dune »
11	11/07/2015	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W	Miquelon : Grand Étang : Vasière à l'embouchure
12	11/07/2015	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W	Miquelon : Grand Étang : « Quai à coquilles »
13	17/07/2015	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W	Saint-Pierre : ile aux Marins : « L'Étang »
14	23/07/2015	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W	Miquelon : Le Cap : côte Sud : Embouchure Ruiss. du Lac
15	27/07/2015	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W	Miquelon : pointe au Cheval : Bout de la Pointe
16	27/07/2015	47° 0'17.26 N 56°21'22.10 W	Miquelon : Grand Barachois : Rive nord-ouest
17	31/07/2015	46°53'15.99 N 56°20'34.93 W	Langlade: Ignachi : Au Sud de « Chez Chaignon »
18	31/08/2015	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W	Miquelon : Mirande pointe aux soldats
19	12/09/2015	46°53'54.88 N 56°17'59.39 W	Langlade : gouvernement : Pointe au gendarme





## *Monostroma grevillei* (Thur.) Witt.



Les Monostromes sont des algues en forme de feuille communes dans l'archipel, particulièrement dans les cuvettes et dans les zones calmes.

Elles se différencient des « Laitues de mer » (*Ulva*) par un thalle très mince qui ne possède qu'une seule épaisseur de cellules. Les deux espèces citées ici ne sont différenciables que sous le microscope.

Le genre *Monostroma* est cultivé en Asie du Sud-est et commercialisé sous le nom de Hitoegusanori.

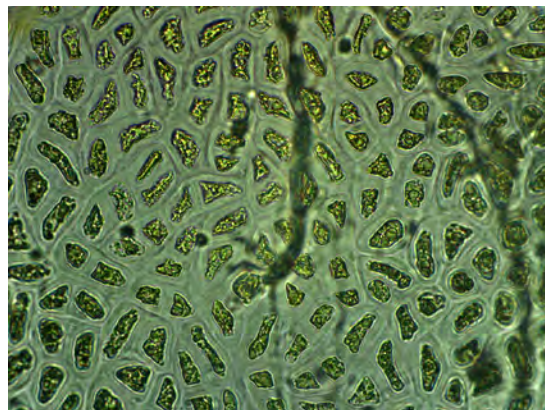
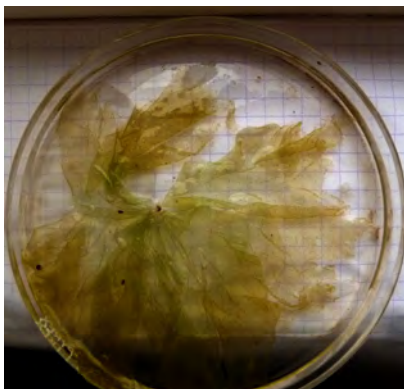
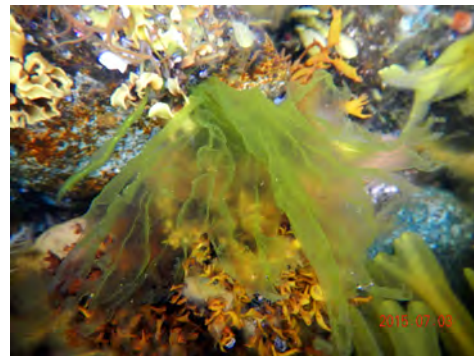
N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A008**

Statut dans l'Archipel : Récolté pour la première fois par Abraham D. en 2000

Collection du Centre Culturel et Sportif.

## *Monostroma undulatum* Witt.



Ce *Monostroma* est à première vue, très peu différent de l'espèce précédente.

Cependant comme on peut le voir sur les photos, ses cellules ne se regroupent pas en forme de carré comme celles du *M. grevillei* ; elles possèdent des angles pointus et leur paroi est nettement plus épaisse.

\*\*\*Le genre *Monostroma* est cultivé en Asie du Sud-est et commercialisé sous le nom de Hitoegusanori.

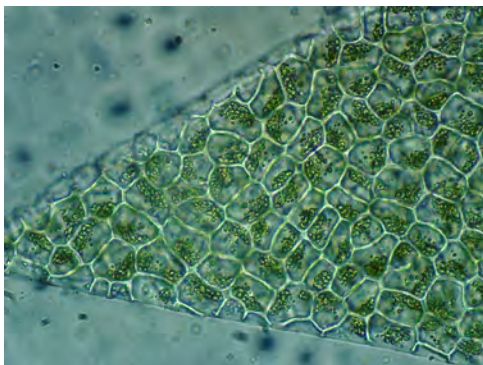
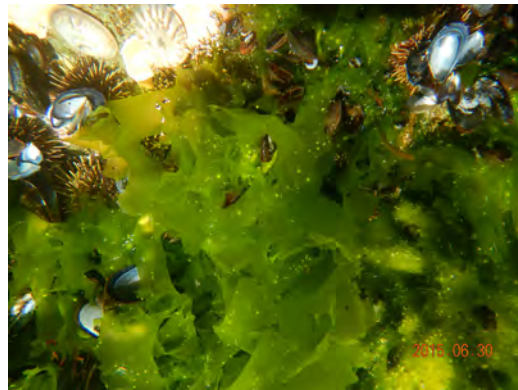
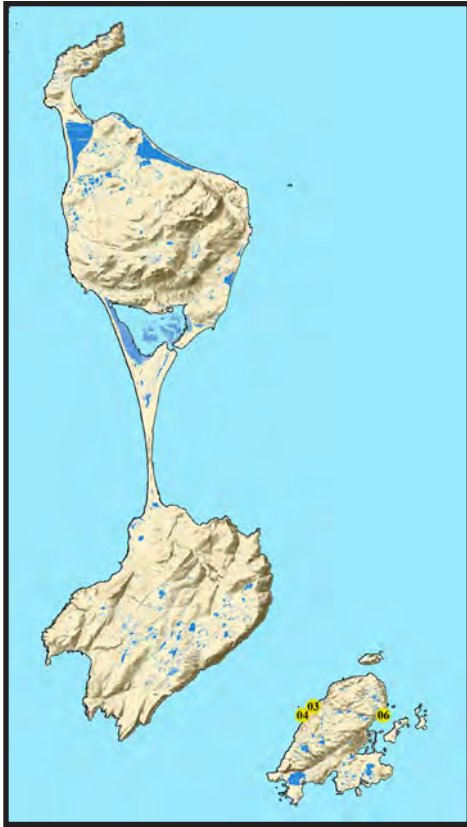
N° herbier : **H026**

N° échantillon en alcool: **A026, A040**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015.



## *Ulva lactuca* L.



La Laitue de mer est une algue qui a une grande importance commerciale en Asie.

Falsification fréquente, elle remplace souvent la Porphyre dans les algues à sushi.

Il suffit de mettre quelques feuilles à tremper pour constater que ce n'est pas une algue rouge, mais bel et bien une algue verte. De plus, la Laitue de mer affectionne particulièrement les lieux riches en nitrates. Elle se retrouve souvent dans des zones polluées où elle peut devenir invasive.

On la distingue des *Monostroma* par sa double épaisseur de cellules (voir photo) qui lui donne une consistance plus solide.

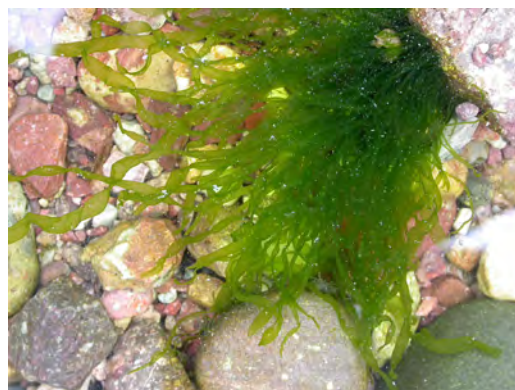
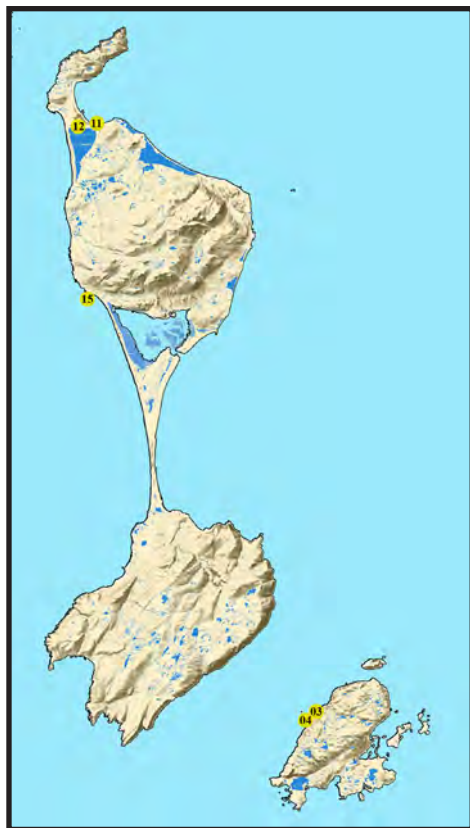
N° herbier : **H025**

N° échantillon en alcool: **A025, A007**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 12 juin 1941. par Le Gallo



## *Enteromorpha intestinalis* (L.) Nees



Le « Green Nori » ou cheveux de mer, est une algue qui a une grande importance commerciale dans beaucoup de pays.

C'est une espèce extrêmement commune dans les Îles. On la rencontre un peu partout et souvent très haut sur le rivage. Elle a comme particularité de rechercher des milieux où l'eau douce est présente, que ce soit à l'embouchure des ruisseaux où en se gorgeant d'eau de pluie au-delà de la marée haute. Remarquez l'étranglement de ses tubes qui la distingue de l'espèce suivante.

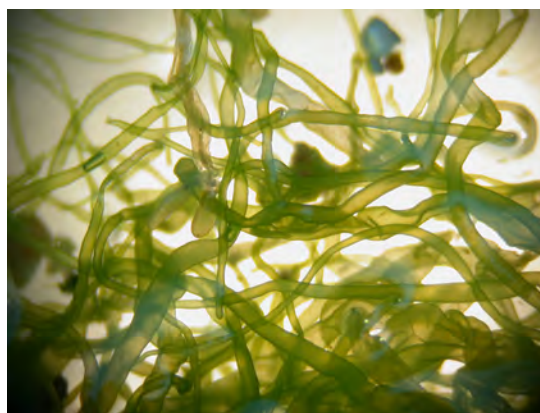
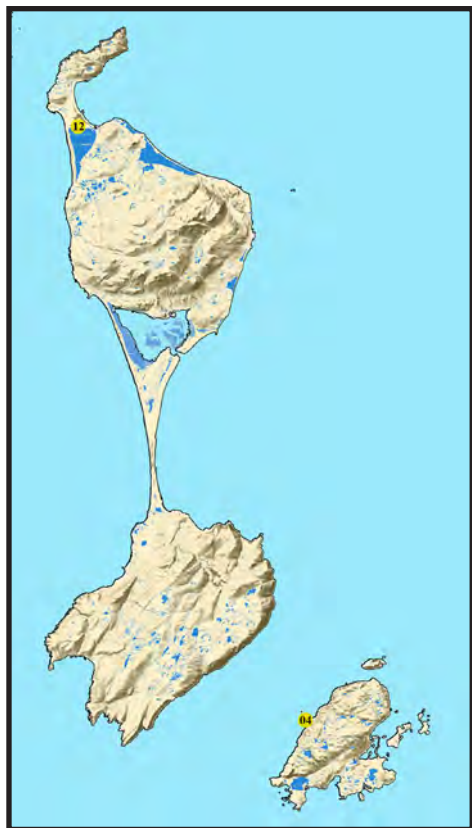
C'est un très bon comestible qui accompagne à merveille les plats à base de riz.

N° herbier : **H062**

N° échantillon en alcool: **A008, A048**

Statut dans l'Archipel : Récoltée en 1941. par Le Gallo

## *Enteromorpha linza* (L.) Agar.



*Enteromorpha linza* est une version réduite de la précédente.

La différence essentielle mis à part sa taille, réside dans le fait que ses « tubes » ne sont pas étranglés et qu'ils se terminent en une longue pointe souvent cassante.

Elle est utilisée commercialement de la même manière que *Enteromorpha intestinalis*.

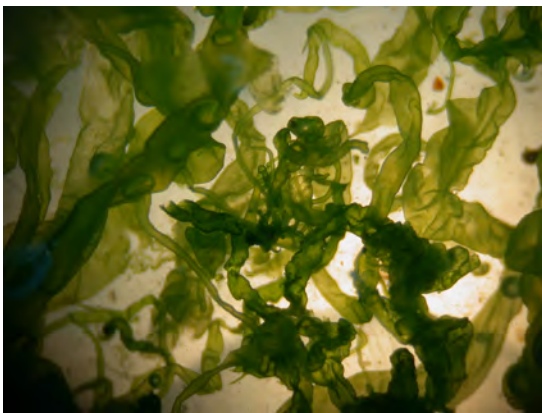
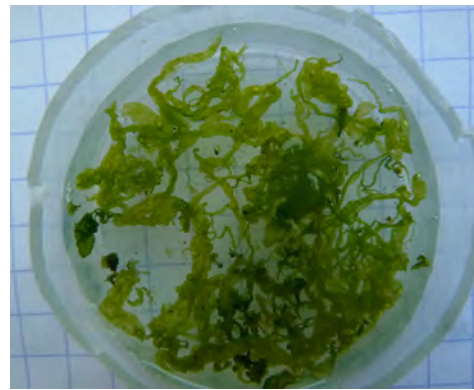
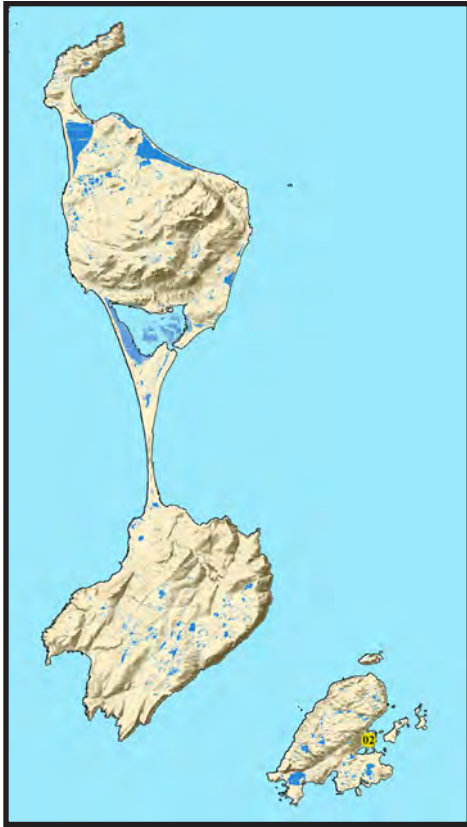
N° herbier : **H010a**

N° échantillon en alcool: **A010a**

Statut dans l'Archipel : Récoltée en juin 1945 par Le Gallo



## *Blidingia minima* (Nag.ex Kuet.) Kyl.



On arrive ici à la frontière entre les algues marines et celles d'eau douce.  
En effet, cette espèce se trouve si haut sur l'estran qu'elle n'est souvent immergée qu'aux grandes marées.

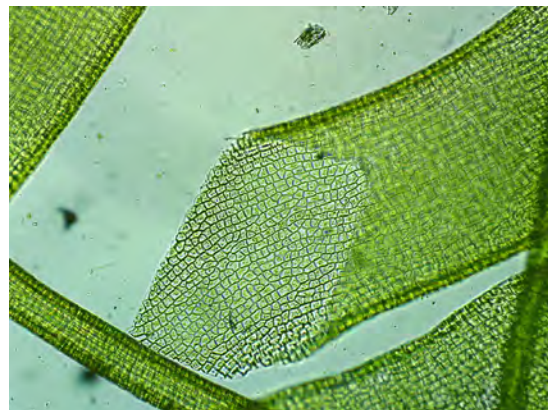
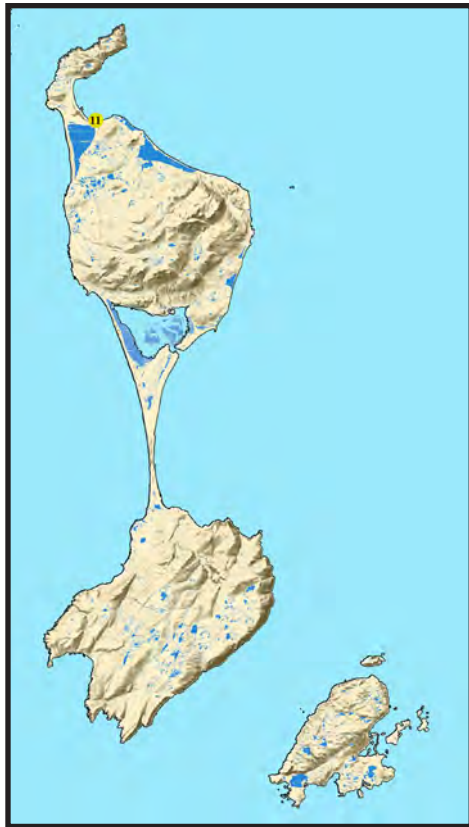
Comme on peut le voir sur les photos, chaque algue est constituée d'un simple sac de quelques millimètres de long. Vu sa taille, on ne lui connaît pas d'application agroalimentaire.

N° herbier : **H003b**

N° échantillon en alcool : **A003b**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 17 juillet 1942 par Le Gallo sous l'appellation d'*Enteromorpha minima*.

## *Capsosiphon fulvescens* (C.Ag.)Set. & N.L.



Encore une algue tubulaire et non la moindre. Les spécimens récoltés étaient en parfait mélange avec beaucoup d'autres chlorophytes ce qui a un peu compliqué l'identification. *Capsosiphon fulvescens* est une algue très recherchée sur le plan alimentaire, mais aussi depuis peu pour des raisons médicales dans le traitement du diabète.

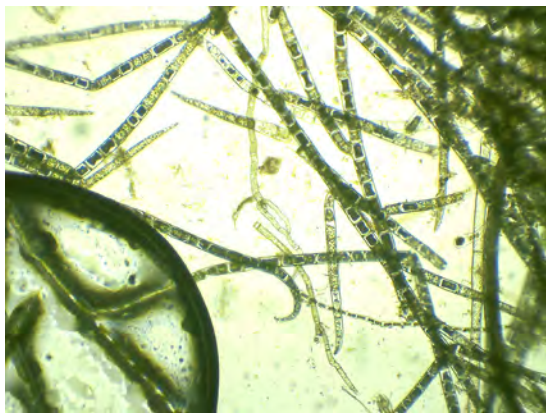
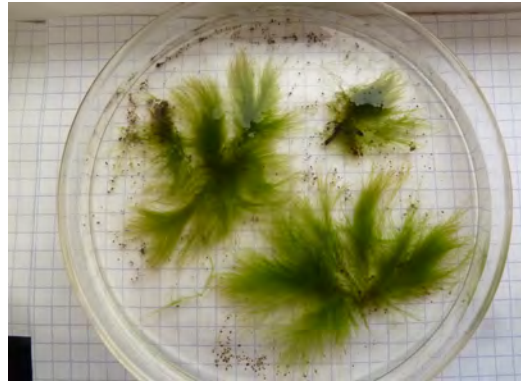
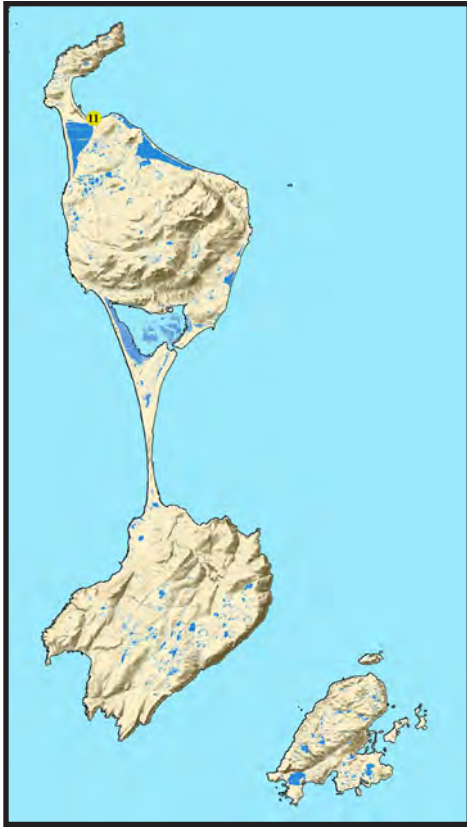
N° herbier :

N° échantillon en alcool: **A055**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015.



## *Spongomorpha arcta* (Dillw.) Kutz.



Fini les algues en feuille ou en tube, nous en arrivons aux algues filamenteuses, la taille diminue et la difficulté d'identification augmente.

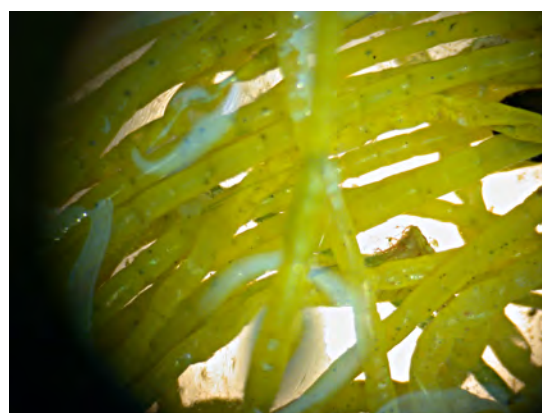
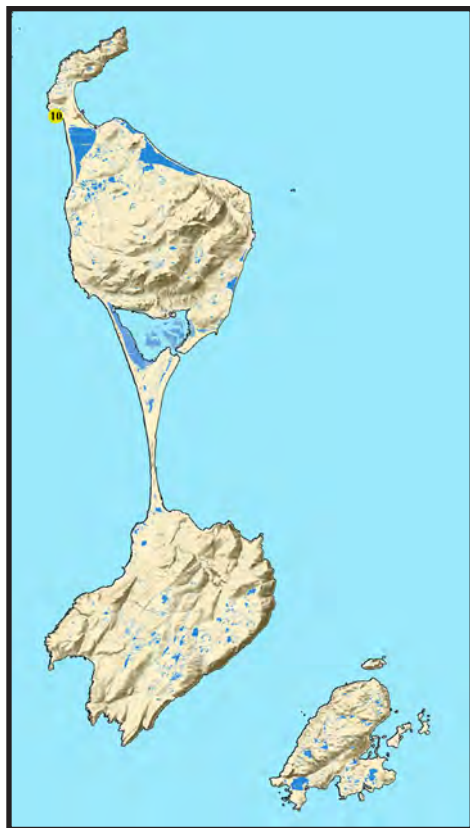
L'espèce illustrée ci-dessus est malgré tout facile à identifier : elle s'attache aux autres plantes à l'aide de crochets enroulés en spirale. Elle est bien plus commune dans l'archipel que sa carte de distribution le laisse entendre.

N° herbier : **H052**

N° échantillon en alcool: **A052**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 12 juin 1941 par Le Gallo .

## *Chaetomorpha melagonium* (W. & M.) Kutz.



Les *Chaetomorpha* sont caractérisés par des filaments simples, non ramifiés.

Chez cette espèce, des plus originales, les filaments sont rigides et dressés. Les cellules de la plante sont si grandes qu'on les voit à l'œil nu.

Ce n'est pas une algue des plus communes dans les Îles où elle forme de petits îlots épars.

Il en existait une belle colonie à l'Anse à Ravenel qui apparemment a complètement disparu.

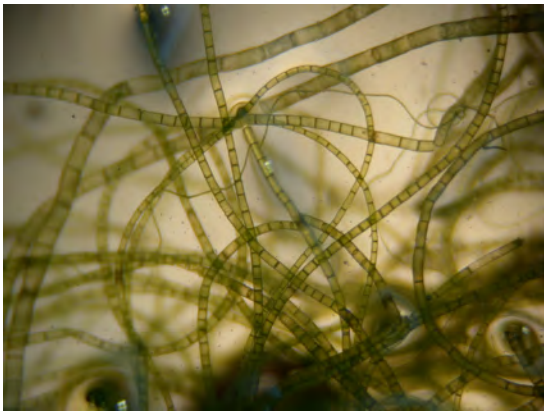
N° herbier : **H044**

N° échantillon en alcool: **A044**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 05 octobre 1945 par Le Gallo .



## *Chaetomorpha linum* (O.F. Muller) Kutz.



Chez cette espèce les filaments sont nettement plus souples ce qui lui a valu son épithète de « linum » de par sa ressemblance avec un fil de lin.

Sa présence dans les Îles est très variable et dépend en grande partie de la température de l'eau.

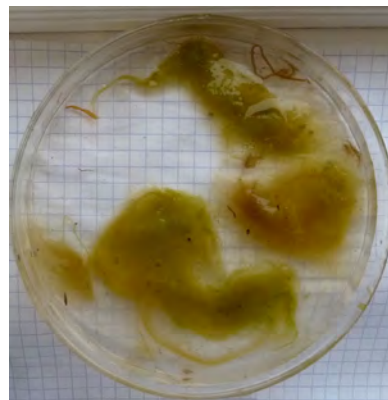
Ainsi en 2009, associée à *Cladophora sericea*, elle est devenue invasive dans le Grand Barachois. Elle s'est échoué en gros tas, répandant une odeur des plus désagréables en se décomposant.

N° herbier : **H068**

N° échantillon en alcool: **A003d**

Statut dans l'Archipel : Récoltée çà et là en 1945 par Le Gallo .

## *Cladophora sericea* (Huds.) Kutz.



Ce Cladophore est certainement le plus abondant de l'Archipel. Certaines années, il s'étend à un tel point qu'il recouvre entièrement des dizaines de mètres de rivage.

C'est l'algue invasive par excellence. En certains endroits comme à la sortie du Grand Étang à l'est du Pont de Miquelon et autour de « l'Étang » de l'Île aux marins, il couvre des espaces considérables qui visuellement ne sont pas du meilleur effet.

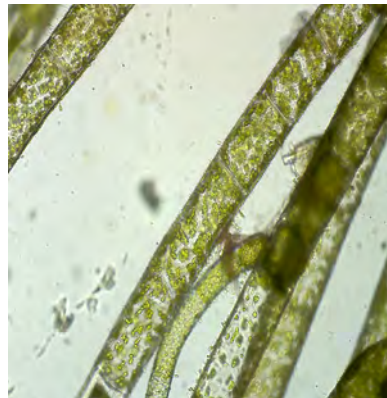
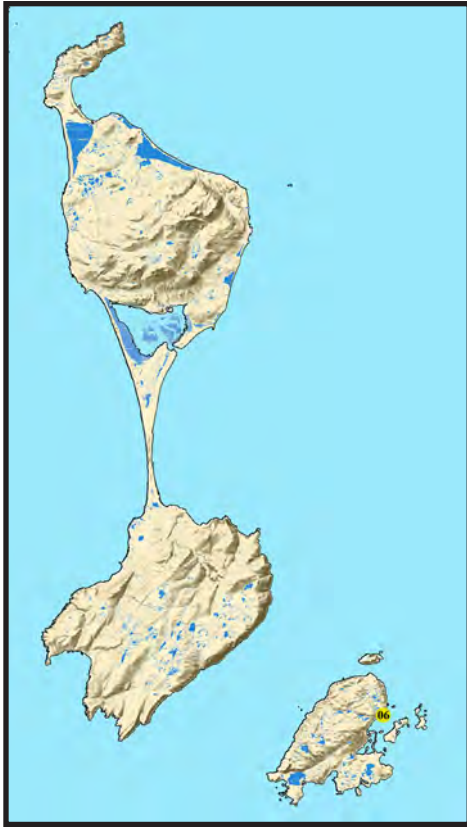
N° herbier : **H049**

N° échantillon en alcool: **A043**

Statut dans l'Archipel : Récoltée ça et là en 1945 par Le Gallo .



## *Cladophora rupestris* (L.) Kutz.



Ce Cladophore est caractérisé par des filaments verticaux, qui se divisent eux-mêmes en d'autres filaments verticaux eux aussi et ce, depuis la base.

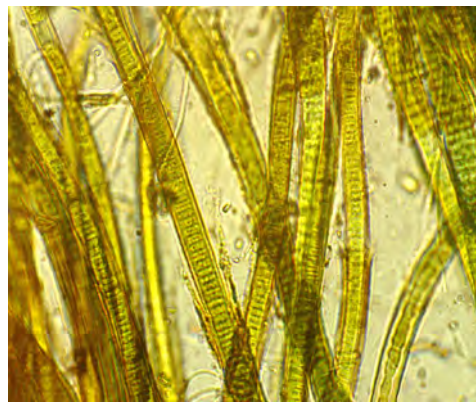
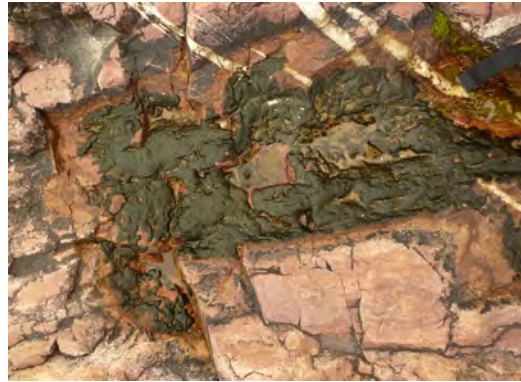
Il pourrait ressembler à *Spongomorpha arcta* mais n'a pas les crochets en demi-cercle qui caractérisent cette espèce. Il existe d'autres *Cladophora* dans l'Archipel, mais leur identification est l'apanage des spécialistes.

N° herbier : **H024**

N° échantillon en alcool: **A024**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 5 octobre 1945 par Le Gallo.

## *Ulothrix flacca* (Dill.) Thur.



Les filaments d'*Ulothrix*, tout comme ceux des *Chaetomorpha*, sont formés de filaments simples qui ne se ramifient pas. Mais contrairement à ces derniers, leur cellules ne sont pas allongées, mais plus larges que longues comme on peut le voir sur la photo à droite.

Leur paroi est recouverte d'un mucus qui rend l'algue extrêmement glissante et on peut facilement chuter.

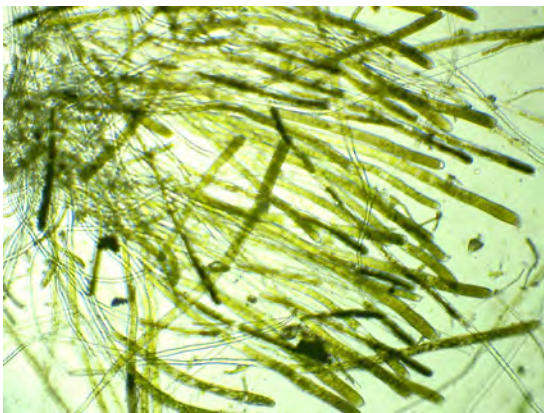
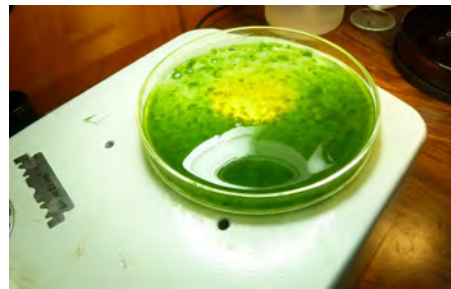
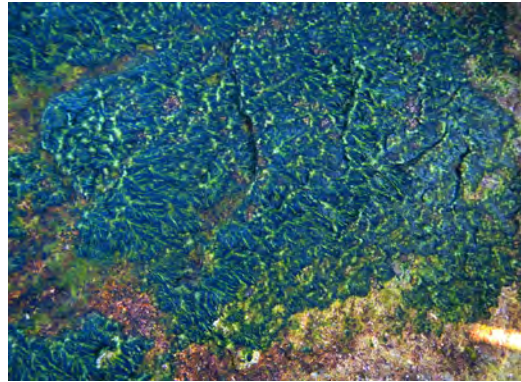
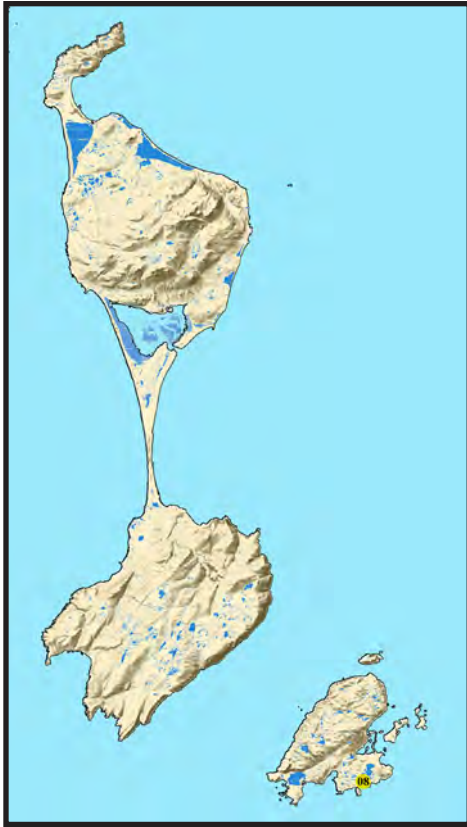
N° herbier : **H004**

N° échantillon en alcool: **A078**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015.



## *Codiolum pusillum* (Lyng.) Kjellm.



Cette minuscule algue de couleur vert gazon, m'a fait penser à de la spiruline tant ses couleurs sont intenses. Mais la Spiruline est une algue bleue (*Arthrospira* sp.).

Un grand doute plane sur l'existence ou non de *Codium pusillum* en tant qu'espèce. Certains affirment que c'est une espèce en tant que telle, alors que d'autres pensent que c'est le stade de développement précoce d'une autre algue connue. Mais on ne sait toujours pas laquelle !

N° herbier :

N° échantillon en alcool: **A033**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015.

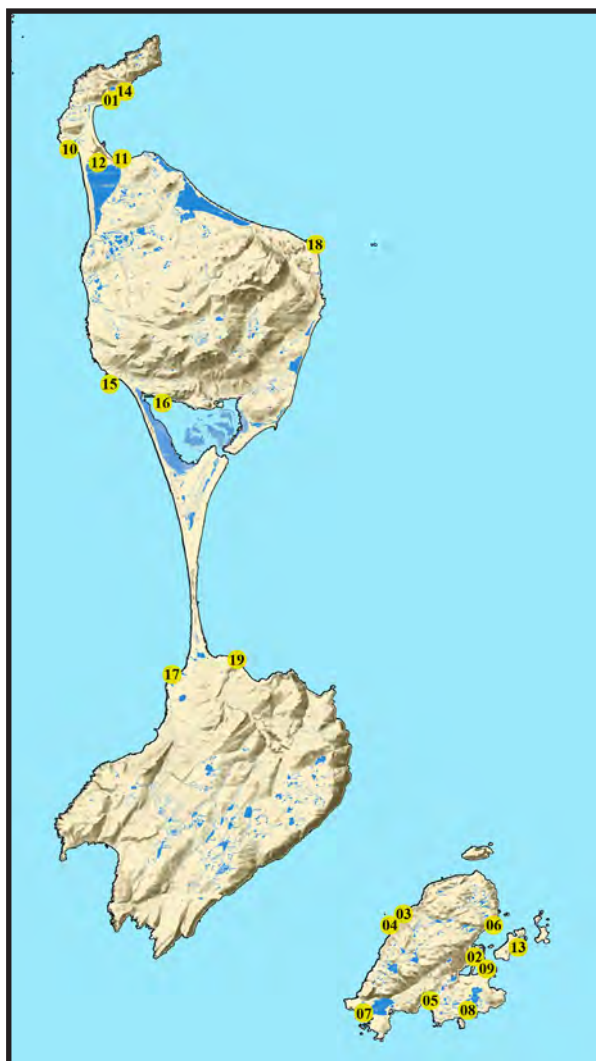


# PROJET D'ÉTUDE SUR LES ALGUES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Partie IV  
Liste des algues brunes  
(Phaeophytes)  
et de leur distribution.



## Carte de Saint-Pierre et Miquelon Énumération et numérotation des lieux de récolte.



N°	Date	Longitude/Latitude	Lieu
01	28/06/2015	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W	Miquelon : Le Cap : Rivage au sud en face de la Vierge
02	29/06/2015	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W	Saint-Pierre : Ville rivage est : Pointe aux Canons
03	30/06/2015	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W	Saint-Pierre : Anse à Pierre : Un peu à l'ouest de l'Anse
04	30/06/2015	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W	Saint-Pierre : anse à Pierre : Pointe en bas du chemin
05	01/07/2015	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W	Saint-Pierre : Anse à Ravenel : Rivage nord de l'anse
06	02/07/2015	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W	Saint-Pierre : Le Cap : Rivage à l'ouest des quais
07	03/07/2015	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W	Saint-Pierre : Savoyard : Anse de la plage
08	04/07/2015	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W	Saint-Pierre : Pointe Blanche : Rive nord du Havre
09	05/07/2015	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W	Saint-Pierre : anse à l'Allumette : Digue ancienne aviation
10	09/07/2015	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W	Miquelon : Cap blanc : Partie Nord de « La dune »
11	11/07/2015	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W	Miquelon : Grand Étang : Vasière à l'embouchure
12	11/07/2015	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W	Miquelon : Grand Étang : « Quai à coquilles »
13	17/07/2015	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W	Saint-Pierre : ile aux Marins : « L'Étang »
14	23/07/2015	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W	Miquelon : Le Cap : côte Sud : Embouchure Ruiss. du Lac
15	27/07/2015	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W	Miquelon : pointe au Cheval : Bout de la Pointe
16	27/07/2015	47° 0'17.26 N 56°21'22.10 W	Miquelon : Grand Barachois : Rive nord-ouest
17	31/07/2015	46°53'15.99 N 56°20'34.93 W	Langlade: Ignachi : Au Sud de « Chez Chaignon »
18	31/08/2015	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W	Miquelon : Mirande pointe aux soldats
19	12/09/2015	46°53'54.88 N 56°17'59.39 W	Langlade : gouvernement : Pointe au gendarme

## Les algues brunes ou Phaeophytes

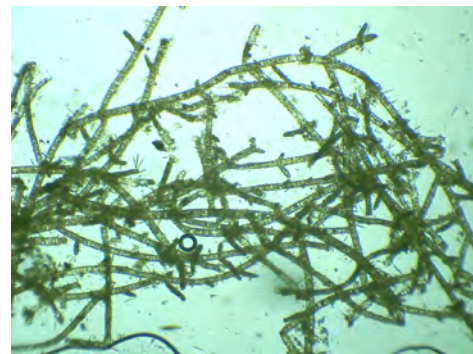
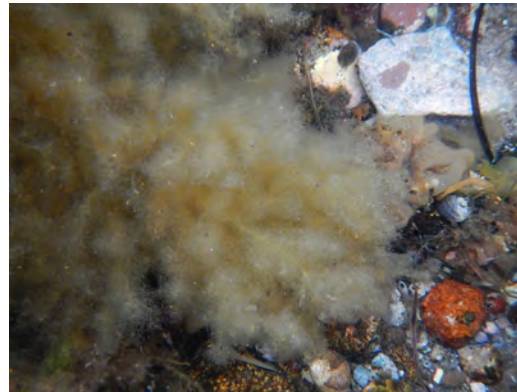
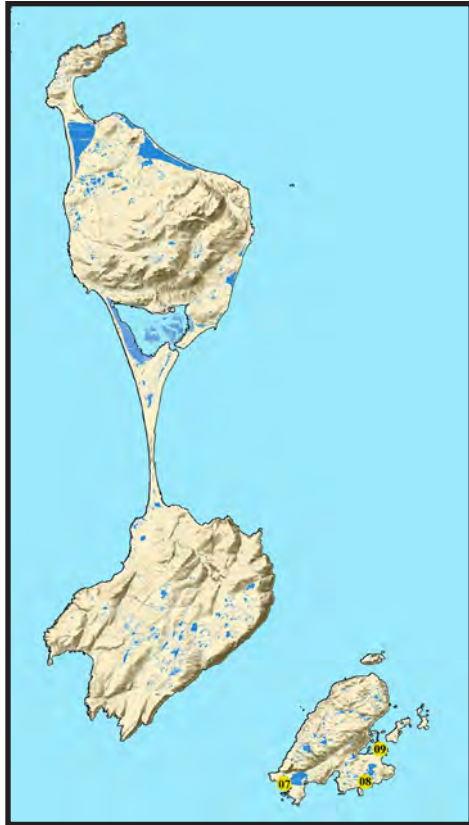
### Liste des espèces récoltées de juin à septembre 2015

Les phaéophytes sont les algues les plus communes et les plus visibles de l'Archipel. Commenant à la limite de la marée haute avec des petites espèces rabougries comme le *Fucus spiralis*, elles grandissent rapidement plus on avance vers la limite de l'estran. Au-delà, c'est « la forêt » avec ses laminaires de plusieurs mètres accrochées au rochers par leur crampon robuste qui se joue de la puissance des vagues.

Noms scientifiques	Numéros de référence des lieux de récolte (C) = réColté, (O) = Observé																		
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
<i>Ectocarpus siliculosus</i>							O	C	O										
<i>Pylaiella littoralis</i>					C	C		C	O										
<i>Spongonema tomentosum</i>													C						
<i>Chordaria flagelliformis</i>					C	C					O								
<i>Cladosiphon zosterae</i>									C		O								
<i>Eudesme virescens</i>			O					C			O								
<i>Leathesia marina</i>								C											
<i>Elachista fuscicola</i>																			C
<i>Dictyosiphon foeniculacea</i>		C				C	O				C	O							
<i>Punctaria plantaginea</i>																		C	
<i>Petalonia fascia</i>				C															
<i>Scytosiphon lomentaria</i>		C		O	C										O				
<i>Desmarestia viridis</i>							C	C	O										
<i>Desmarestia aculeata</i>			C							O	O								
<i>Alaria esculenta</i>														C					
<i>Chorda filum</i>																			C
<i>Agarum clathratum</i>																			C
<i>Laminaria digitata</i>																			C
<i>Laminaria saccharina</i>														C					
<i>Saccorhiza dermatodea</i>			C				C												
<i>Ascophyllum nodosum</i>														C					
<i>Fucus distichus</i>															C				
<i>Fucus filiformis</i>																			C
<i>Fucus spiralis</i>														C					C
<i>Fucus vesiculosus</i>														C					C



## *Ectocarpus siliculosus* (Dill.) Lyng.



La petite série qui suit est constituée d'algues filiformes qui ont beaucoup de ressemblance entre elles. Elles poussent en touffes si denses que je n'ai pu m'empêcher de les appeler « peluches », ce qui donne une idée de leur aspect général. *Ectocarpus siliculosus* se distingue de l'espèce suivante principalement par ses organes reproductifs situés à l'extrémité des rameaux (photo à droite).

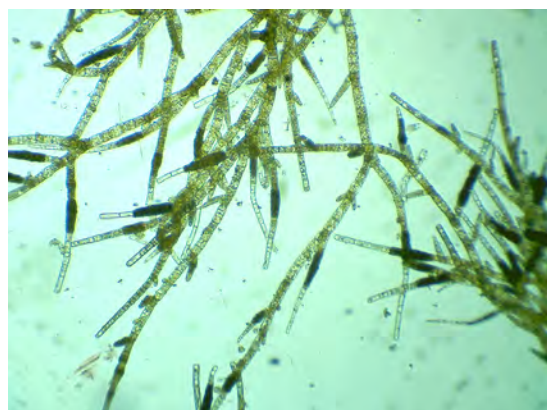
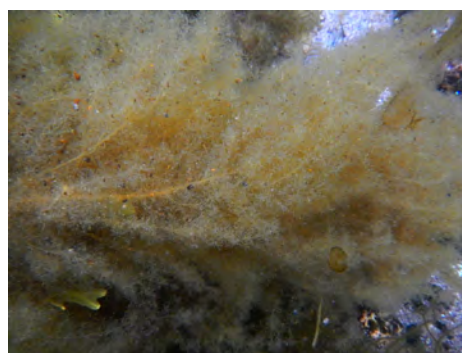
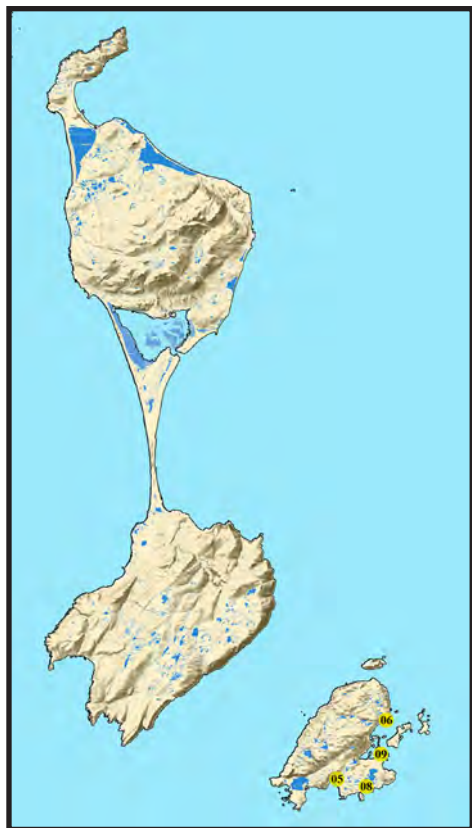
Elle est commune dans l'Archipel.

N° herbier : **H038**

N° échantillon en alcool : **A038**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 1<sup>o</sup> avril 1945 par Le Gallo

## *Pylaiella littoralis* (L.) Kjellman



*Pylaiella littoralis* est une espèce cosmopolite. Elle est très commune dans l'Archipel où elle peut recouvrir des surfaces assez importantes dans la partie moyenne de l'estran. Elle se différencie d'*Ectocarpus* par ses organes reproducteurs situés dans la partie médiane de ses rameaux. (photo à droite).

Cette algue envahissante se sert de tous les supports disponibles et recouvre les rochers, les coquillages et les autres algues. Les cordages des bateaux, des bouées et de tout autre objet immergé se voient en peu de temps recouverts d'une couche de cette espèce proliférante.

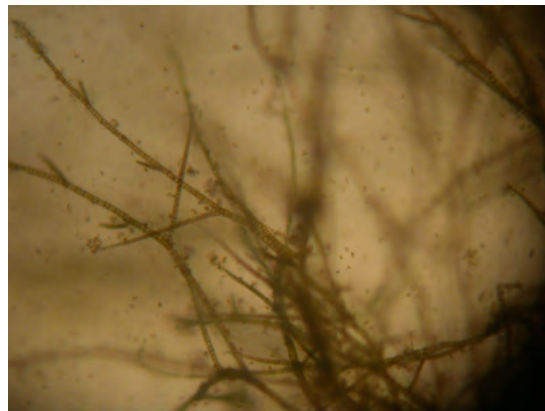
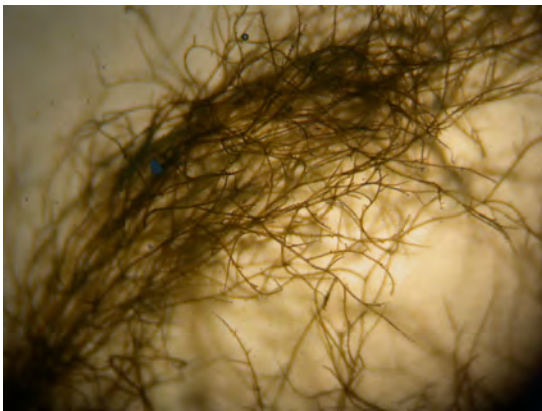
N° herbier : **H015**

N° échantillon en alcool : **A018, A037**

Statut dans l'Archipel : Récolté le 13 juin 1945 par Le Gallo



## *Spongonema tomentosum* (Huds.) Kuetz.



Cette autre «peluche», très commune aussi dans l'Archipel, présente la particularité de se développer sur les tiges des autres algues, surtout sur celles des *Ascophyllum* et des *Fucus*, à un tel point que ces plantes s'en trouvent complètement recouvertes.

Cela devient une véritable nuisance dans les endroits où ces fucus sont récoltés industriellement.

N° herbier : **H067**

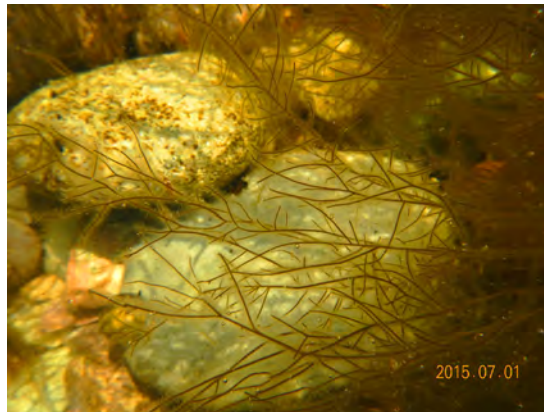
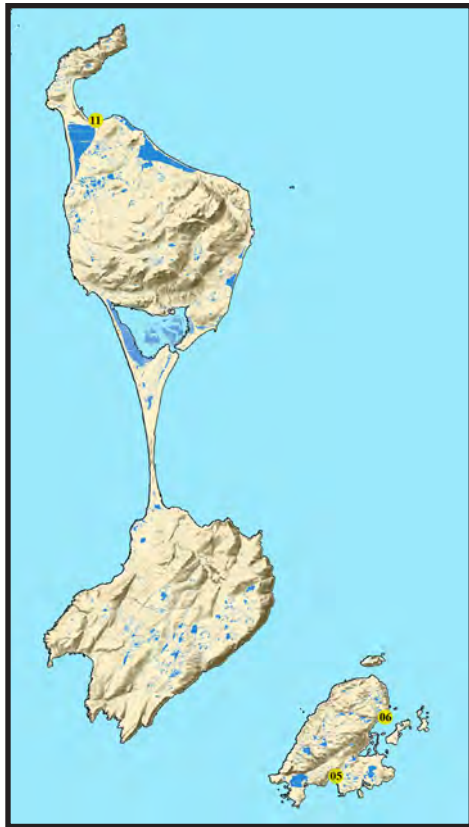
N° échantillon en alcool : **A067**

Statut dans l'Archipel : Récolté pour la première fois par Abraham D. en 2000

Collection du Centre Culturel et Sportif.



## *Chordaria flagelliformis* (O.F.Mul.) C.Ag



Cette algue est l'une des plus souvent rencontrée dans l'archipel, au niveau de la mi-marée, en zone quelque peu protégée du ressac. Elle s'identifie grâce à ses rameaux qui sont souvent plus longs que sa tige centrale, ce qui lui a valu son nom spécifique de *flagelliformis*.

Le tout est enveloppé d'une gaine de mucus épais qui la rend très visqueuse.

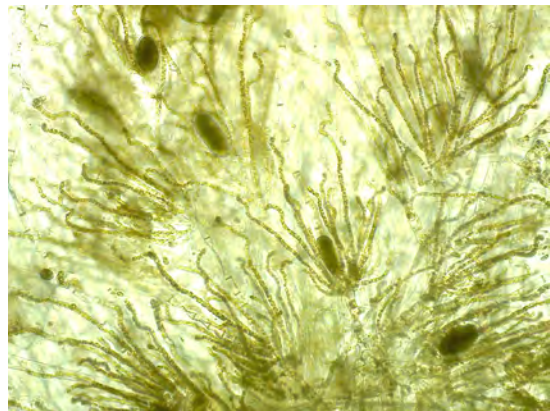
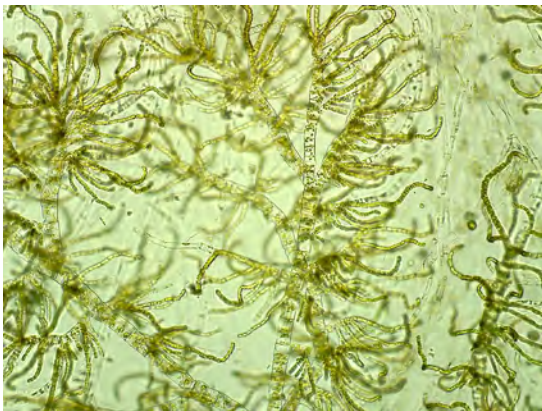
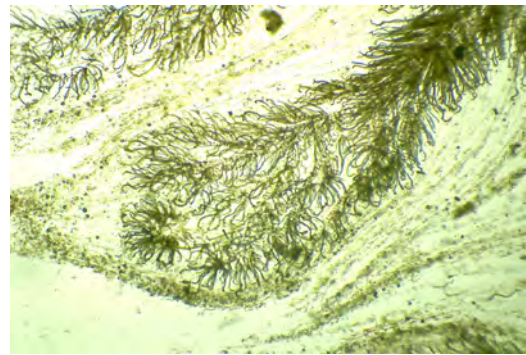
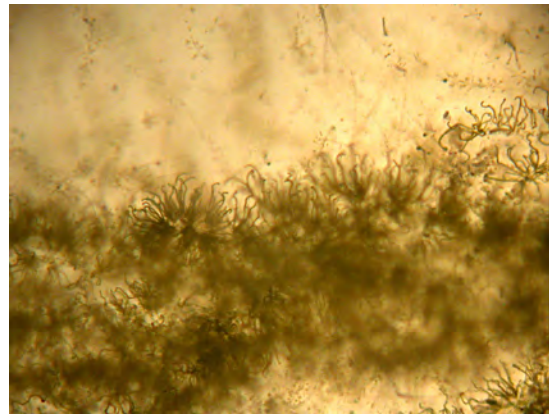
Elle ne semble encore présenter aucun usage connu.

N° herbier : **H036**

N° échantillon en alcool : **A036**

Statut dans l'Archipel : Récolté le 1<sup>er</sup> août 1945 par Le Gallo

## *Cladosiphon zosterae* (Agar.) Kyl.



Cette espèce, un peu bizarre de par sa constitution, n'a pas été citée par les premiers botanistes, mais à été localisée dans les années 1970 par Robin South lors de l'une de ses expéditions dans nos Îles.

Encore une algue à allure pelucheuse, mais qui semble être nettement moins commune que les espèces citées précédemment. Comme son nom l'indique, elle est associée à la Zostère.

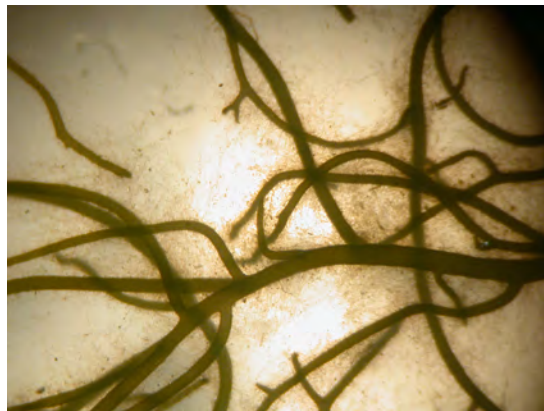
N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A041**

Statut dans l'Archipel : Listé par Robin G. South pour SPM dans sa liste de 1976



## *Eudesme virescens* (Car. ex Ber.) Agar.



Cette petite espèce de consistance gélatineuse, ne semble pas être très commune dans l'archipel bien que des recherches ultérieures pourraient prouver le contraire.

Extrêmement facile à différencier elle se présente sous la forme de filaments en zigzag tellement gluants qu'il est littéralement impossible d'en tenir un entre ses doigts.

Après l'avoir mise en herbier, elle s'est complètement fondue dans le support cartonné pour n'y laisser que sa trace.

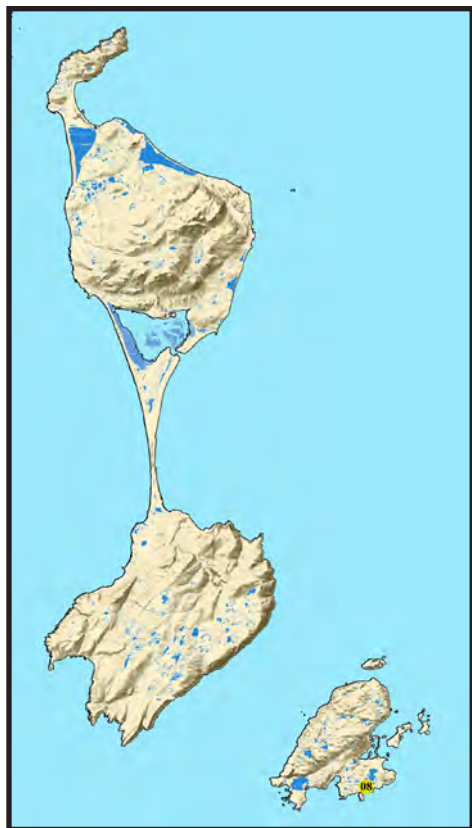
N° herbier : **H036**

N° échantillon en alcool : **A036**

Statut dans l'Archipel : Noté le 2 août 1945 par Le Gallo



## *Leathesia marina* (Lyn.) Decaisne



Son nom anglais de « sea-potato » convient parfaitement à cette algue de forme originale qui pousse en amas de petites boules aux quatre coins de l'Archipel dans la zone de mi-marée. Il est étonnant qu'elle n'ait pas été découverte par les premiers botanistes. Legallo déclare en 1949 « *Leathesia difformis* n'a pas encore été signalé, mais existe sûrement dans l'archipel » et voilà qui est fait.

Presque appétissante au niveau du coup d'oeil, j'aurais aimé tester sa comestibilité, mais je ne vois aucun document qui y fait allusion.

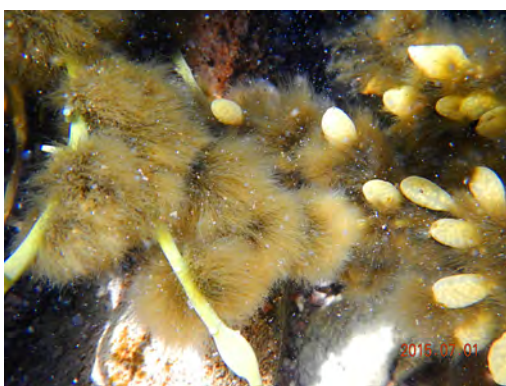
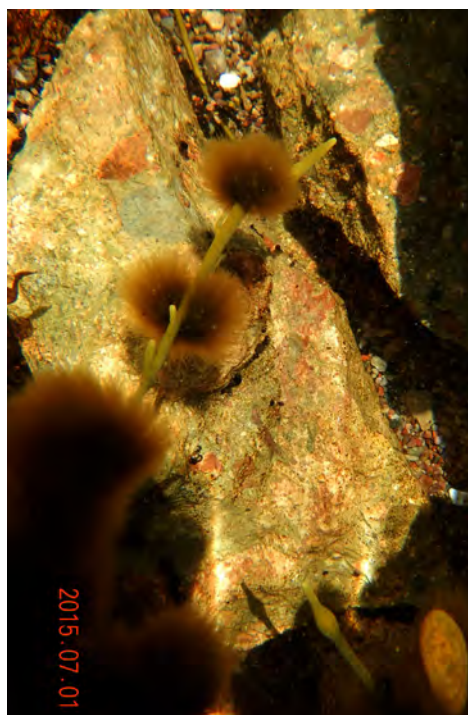
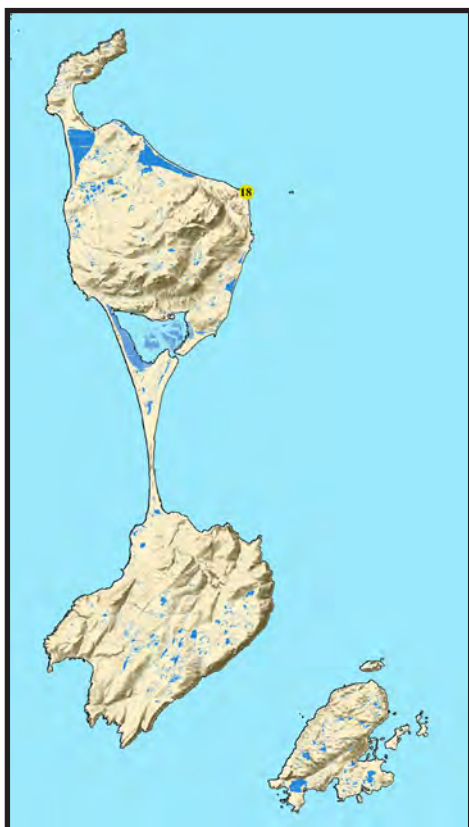
N° herbier : **H039**

N° échantillon en alcool : **A039**

Statut dans l'Archipel : Récolté pour la première fois par Abraham D. en 2000

Collection du Centre Culturel et Sportif.

## *Elachista fuscicola* (Vellay) Aresch.



Cette petite algue touffue, qui forme des petits « pompons » est facile à identifier. Elle est inféodée à *Ascophyllum nodosum*, seul support sur lequel elle s'installe. Composée de filaments non ramifiés qui se rassemblent en boules caractéristiques, elle est commune partout où existe sa plante hôte.

Elle n'a cependant pas été mentionnée par les premiers botanistes, ce qui paraît étrange.

N° herbier : **H089**

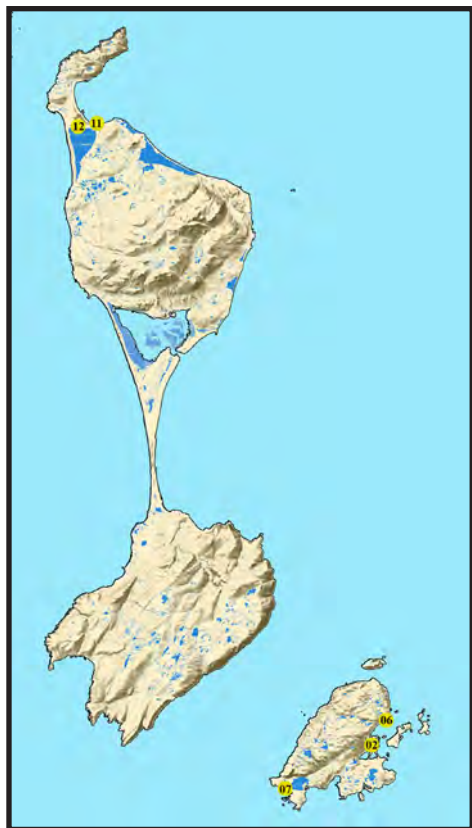
N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Récolté pour la première fois par Abraham D. en 2000

Collection du Centre Culturel et Sportif.



## *Dictyosiphon foeniculacea* (Huds.)



Encore une algue à vague allure de « peluche », mais ne vous y trompez pas, ses ramifications tubulaires et sa grosse « tige » centrale permettent de la distinguer aisément.

Commune jusqu'au niveau de la marée haute, elle est présente dans les trois Îles. Elle pousse sur les rochers, mais surtout en épiphytes sur les autres algues. Dans les lieux calmes, on la retrouve aussi à la surface de l'eau sans aucun support.

N° herbier : **H003**

N° échantillon en alcool : **A003, A019, A050**

Statut dans l'Archipel : Noté le 13 juin 1945 par Le Gallo



## *Punctaria plantaginea* (Roth.) Grev.



Belle découverte que cette petite espèce de taille moyenne et de consistance fragile.

Elle n'a été découverte pour l'instant qu'à l'Anse de Savoyard le 9 août 1998 et cet été 2015, dans l'Ouest de Langlade à Ignachi. Étant donné sa fragilité et ses endroits de prédilection, milieux plutôt battus par les vagues, nul doute qu'une fois passées les tempêtes d'automne, elle doit avoir complètement disparu.

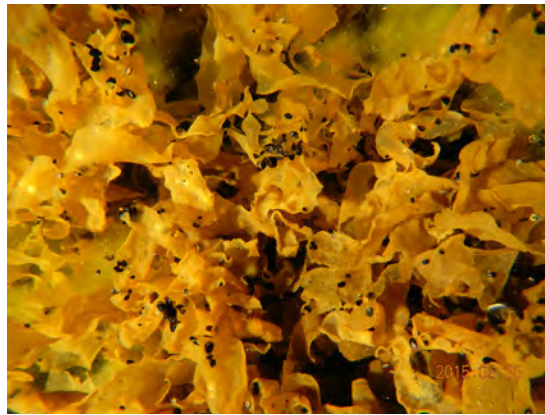
N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A086**

Statut dans l'Archipel Récolté pour la première fois par Abraham D. en 1998

Collection du Centre Culturel et Sportif.

## *Petalonia fascia (O.F.Mul.) Kunt.*



Cette petite espèce ressemble à s'y méprendre à la précédente. Son thalle est cependant moins épais, mais nettement plus consistant. Legallo la considère comme étant commune dans les Îles, mais je ne l'ai trouvé qu'une seule fois, dans une mare de la Pointe de l'Anse à Pierre.

Aucune information concernant l'utilisation de l'espèce n'a encore été trouvée

N° herbier : **H010b**

N° échantillon en alcool : **A010b**

Statut dans l'Archipel : Noté le 13 juillet 1945 par Le Gallo



## *Scytosiphon lomentaria* (Lyng.) Link.



C'est une algue extrêmement commune et de forme variable selon le niveau de la marée où elle croît. Elle est facilement reconnaissable grâce à ses longs filaments tubulaires qui comportent de fréquentes constriction. Certains ouvrages culinaires la recommandent sous le nom de « Haricot de mer ».

Dans une étude datant de 2005 le « Kayamo-nori » est connu et utilisé au Japon dans l'alimentation. Sa consommation est recommandée, en tant qu'aliment santé, tant il est riche en antioxydants.

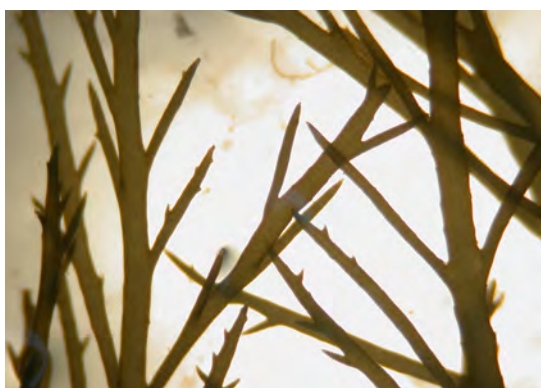
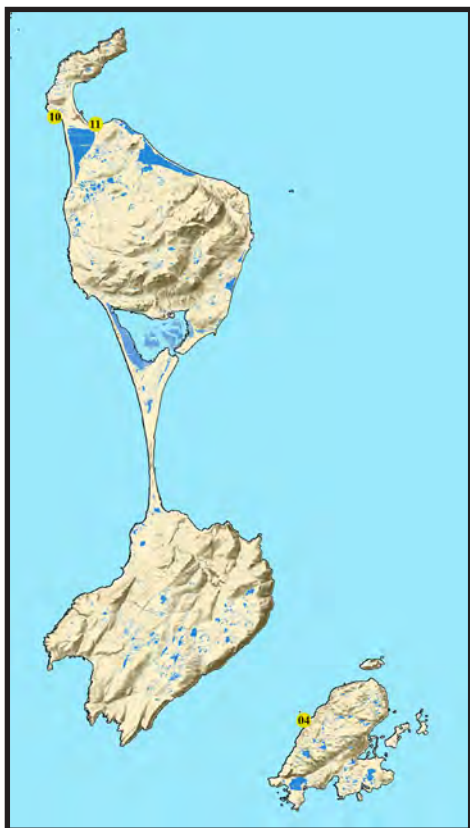
N° herbier : **H012té**

N° échantillon en alcool : **A003c, A012**

Statut dans l'Archipel : Noté le 13 juin 1945 par Le Gallo



## *Desmarestia viridis* (O.F.Mul.)J.V.Lam.



Cette superbe algue brune d'une finesse inégalable a de quoi surprendre.

Retirez là de son milieu et en quelques dizaines de minutes, elle prend une coloration vert émeraude.

Dans le même laps de temps, sa production d'acide sulfurique augmente et son ph passe de 5 à 3 puis à 1 jusqu'à ce qu'elle se dissolve elle-même dans son propre acide. Ces propriétés, paraît-il, l'aident à se protéger du « broutage » des oursins dont les épines rapetissent quand ils s'en rapprochent de trop.

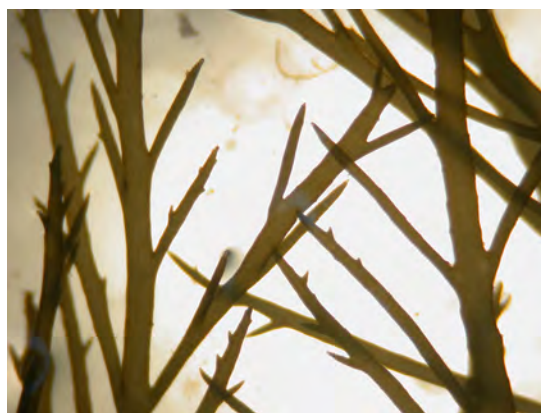
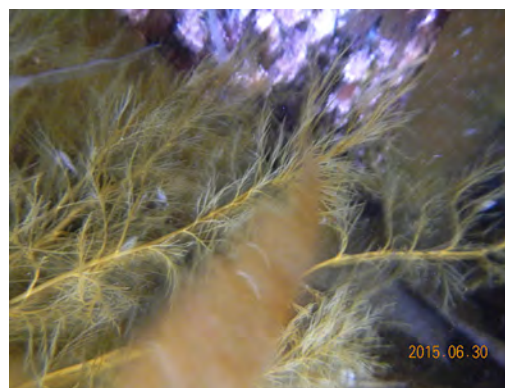
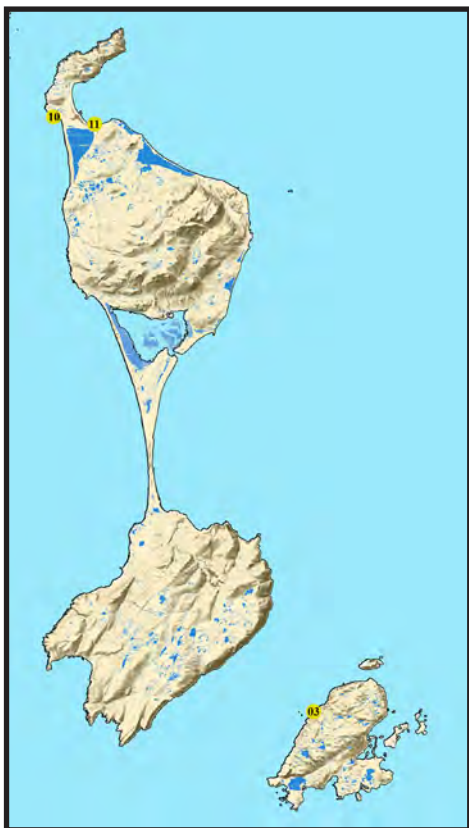
Il est conseillé de la monter séparément en herbier, car elle peut abimer toute une collection.

N° herbier : **H031b**,

N° échantillon en alcool : **A032, A032b**

Statut dans l'Archipel : Noté le 12 juin 1941 par Le Gallo

## *Desmarestia aculeata* (L.) J.V.Lam.



Espèce commune sous l'étage infralittoral, on la retrouve le plus souvent échouée un peu partout sur les grèves. Mesurant jusqu'à 1 m de long, c'est une algue facilement reconnaissable grâce à ses filaments ornés d'apicules rigides (photo à droite).

Chez cette deuxième *Desmarestia*, la production d'acide sulfurique reste moindre, mais les deux espèces restent cependant toxiques.

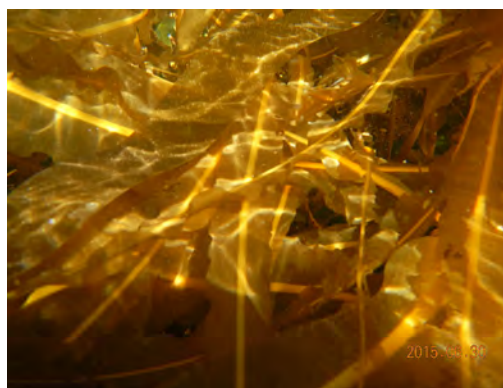
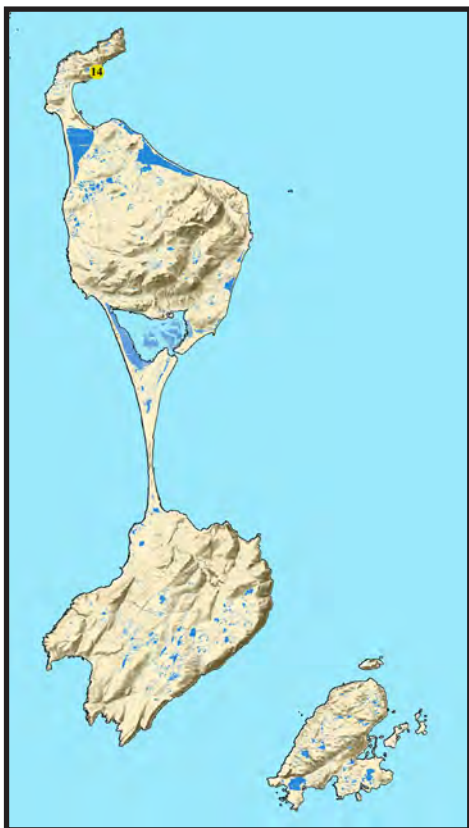
N° herbier : **H007a**

N° échantillon en alcool : **A007a**

Statut dans l'Archipel : Noté le 29 septembre 1945 par Le Gallo



## *Alaria esculenta* (L.) Grev.



Sur tous les promontoires rocheux, les quais, et les poutres, il est facile de contempler juste au dessous du niveau de la marée basse, la belle *Alaria* faisant onduler sa nervure dorée.

Son surnom de « Wakame atlantique » est loin d'être usurpé puisque c'est un comestible très recherché. Sa nervure centrale, sautée dans un peu d'huile, la transforme instantanément en « haricot vert » à la texture croquante. Essayez là, vous ne serez pas déçu.

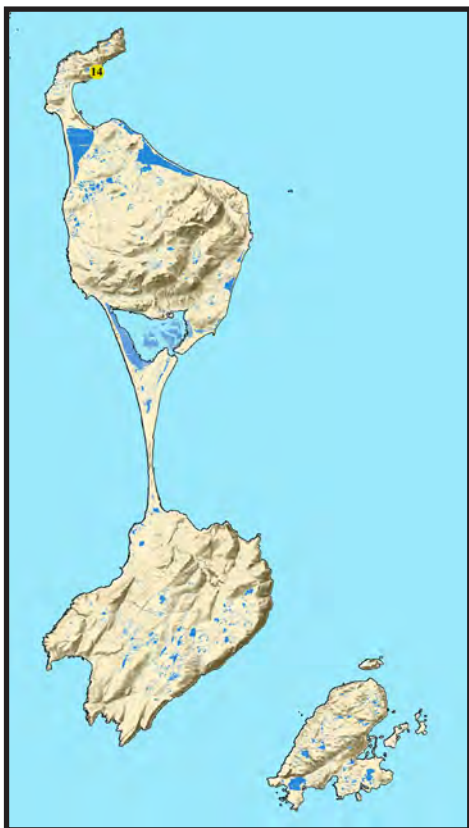
N° herbier : **H075f**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Noté le 17 août 1944 par Le Gallo



## *Chorda filum* (L.) Stack.



« Fil de mer », «Lacet de mer» « Bootlace », tels sont les noms qui désignent cette algue filiforme non ramifiée, qui atteint parfois jusqu'à 5 m de long.

Elle est commune aux quatre coins des Îles, mais préfère les milieux sablonneux sans trop de ressac. Apparemment, l'espèce est comestible et se vend dans des magasins spécialisés en Irlande. Il ne reste qu'à la goûter.

N° herbier : **H097**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Noté le 1<sup>er</sup> août 1945 par Le Gallo

## *Agarum clathratum* Dumor.



Cette belle algue coriace qui ne craint pas les profondeurs, forme des champs uniformes dans certains coins de l'Archipel. Mais comme elle pousse à 10 ou 20 m de fond, on ne la voit pas souvent.

Un laboratoire de cosmétiques de Paris en demandait une tonne à des tarifs allant jusqu'à 25 € le kilo séché. Nous nous sommes donc lancés en avril 2005 dans l'aventure afin d'essayer de fournir leur demande. Il a fallu inventer un nouveau « chalut sur patin », qui récoltait seulement l'algue et laissait le fond intact. Le séchage des algues à l'aide de bois de rivage a été des plus ardues, il fallait être présent tout le temps.

Finalement, nous n'avons fourni que la moitié de ce qu'ils voulaient et ils en demandent encore !

N° herbier : **H092**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Cité en 1945 par Le Gallo



## *Laminaria digitata* (Huds) J.V.Lam.



Les Laminaires sont à la mer ce que la forêt est à la terre. Cette masse phytobiologique joue un rôle extrêmement important dans l'équilibre des océans. L'Archipel est loin d'en être dépourvu et l'on pourrait affirmer facilement qu'au niveau du poids, 90 pour cent des échouages en est constitué.

Les laminaires sont beaucoup utilisés dans la production d'alginate et d'acide alginique. Ils rentrent dans la composition de multiples composés agricoles, pharmaceutiques, alimentaires, etc..

Quand je vois ici en Bretagne le nombre de goémoniers chargés à craquer qui viennent se faire déles-ter au port tous les jours, je me dis qu'à S-Pierre et Miquelon, il y a encore des ressources inutilisées.

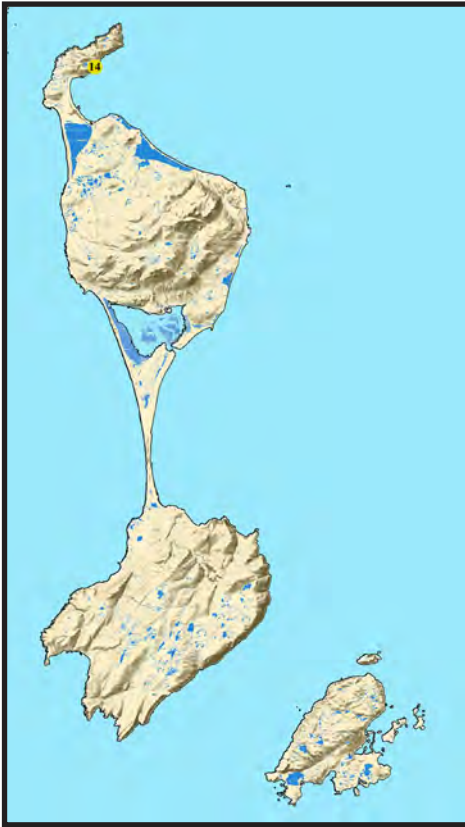
N° herbier : **H093**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Cité en 1945 par Le Gallo



## *Laminaria saccharina* (L.) J.V.Lam.



Encore une laminaire de taille imposante qui fait partie de la manne du petit goémonier.

Elle est aussi utilisée de manière plus artisanale en Asie du Sud-Est, sous le nom de « Kombu » : en la faisant tremper dans de l'eau à 40 C°, on obtient une infusion très recherchée.

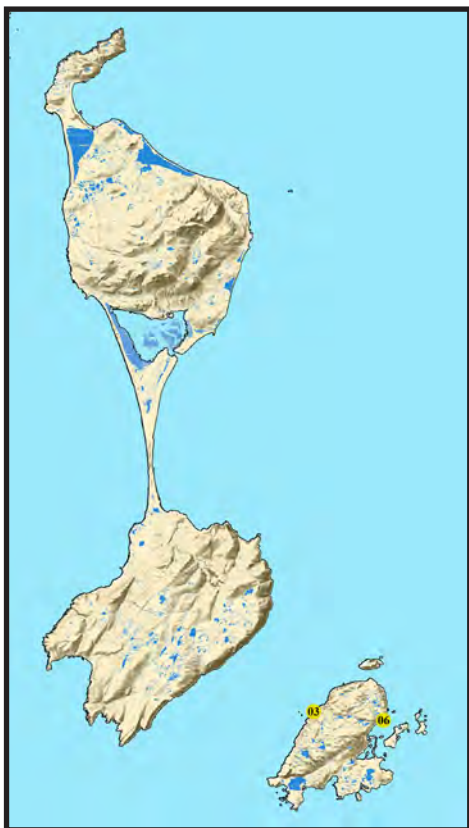
À notre époque où l'élevage intensif prévaut aussi bien sur terre que sur mer, le poisson commence à perdre la plupart de ses qualités gustatives. L'entourer d'une feuille de kombu et le placer au four, permet de ne rien perdre des quelques molécules de saveur qui lui restent.

N° herbier : **H075b**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Cité en 1945 par Le Gallo

## *Saccorhiza dermatodea* (D.L.Pyl.) J. Agar.



Cette algue qui ressemble à une petit laminaire, pousse dans la zone intertidale sans descendre aussi loin que les grands *Laminaria*.

La structure de sa lame est différente, puisqu'elle est recouverte de touffes de poils épars comme on peut le deviner sur la photo à droite.

C'est une algue molle, vite érodée aux extrémités qui tend à disparaître à l'automne pour réapparaître au printemps suivant.

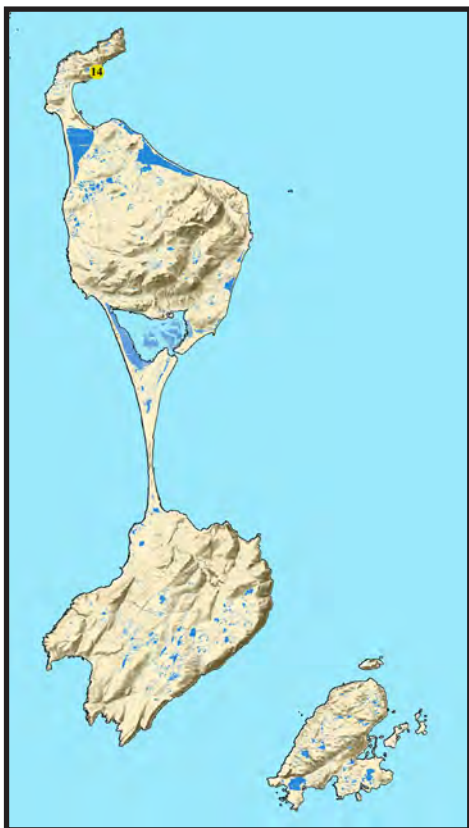
N° herbier : **H030c**

N° échantillon en alcool : **A030c**

Statut dans l'Archipel : Noté le 15 octobre 1945 par Le Gallo



## *Ascophyllum nodosum* (L.) LeJol.



L'Ascophylle noueuse est la première algue que l'on rencontre quand on arrive sur les côtes rocheuses. Elle couvre toute la zone des marées d'un manteau brun ocre et ne cède sa place qu'au Fucus vésiculeux.

On la récoltée en quantités énormes, dans le but d'en faire des engrais liquides. En Nouvelle Ecosse une entreprise la *Acadian Seaplants Limited*, s'est spécialisée dans l'exploitation unique de cette espèce.

En Irlande, on la mélange depuis fort longtemps au fourrage et le bétail s'y est habitué.

N° herbier : **H075c**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Noté le 17 août 1944 par Le Gallo



## *Fucus distichus* L (et subspp).



C'est un goémon de petite taille qui adopte souvent la partie haute du littoral comme lieu de prédilection

L'espèce comprend tellement de variétés qu'il serait impossible de toutes les nommer ici.

Il existait même une variété *miclonensis* qui correspond maintenant à la variété *filiformis* proche de l'illustration en bas à gauche. Les autres semblent plus correspondre à la variété *edentatus*.

On le trouve en quantité partout dans les Îles surtout sur le bord des mares supralittorales,

N° herbier : **H081**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Noté le 17 août 1944 par Le Gallo

## *Fucus spiralis* L.



Le Fucus spiralé a adopté le même milieu que l'espèce précédente, puisque c'est l'espèce qui pousse le plus haut, dépassant même les limites de la marée haute. On le distingue par ses tiges torsadées, son allure un peu rabougrie et par le bord de ses réceptacles entourés d'une crête plus ou moins large (voir illustration à droite).

Ce n'est pas une espèce de valeur commerciale contrairement à l'espèce suivante.

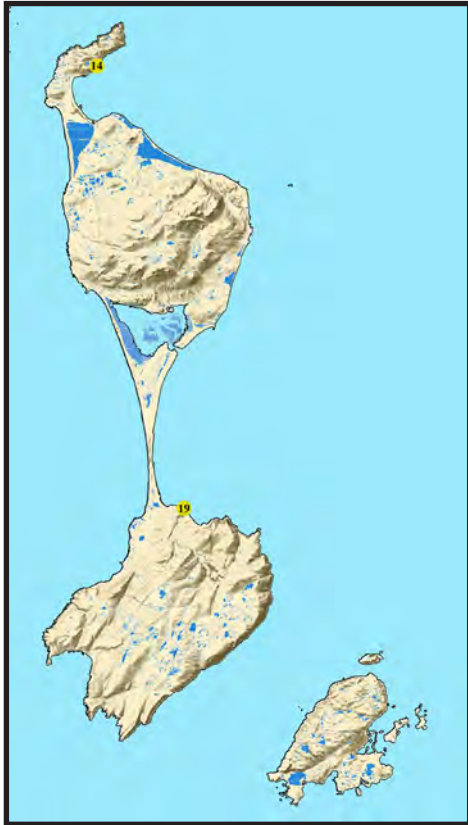
N° herbier : **H095**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Noté en 1944 par Le Gallo



## *Fucus vesiculosus* L.



On peut facilement comparer le Fucus vésiculeux à l'Ascophylle noueuse puisque les deux poussent dans les mêmes milieux, souvent entremêlés sur le même substrat.

On les distingue facilement puisque le fucus vésiculeux est le seul à porter deux flotteurs disposés de chaque côté de sa nervure centrale (illustration en haut à droite). L'ascophylle n'a, quant à elle, qu'un seul flotteur au milieu de la tige. Les deux espèces sont récoltées en quantité pour la fabrication d'engrais, d'alginate et de beaucoup d'autres dérivés.

N° herbier : **H088**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Noté le 18 septembre 1945 par Le Gallo

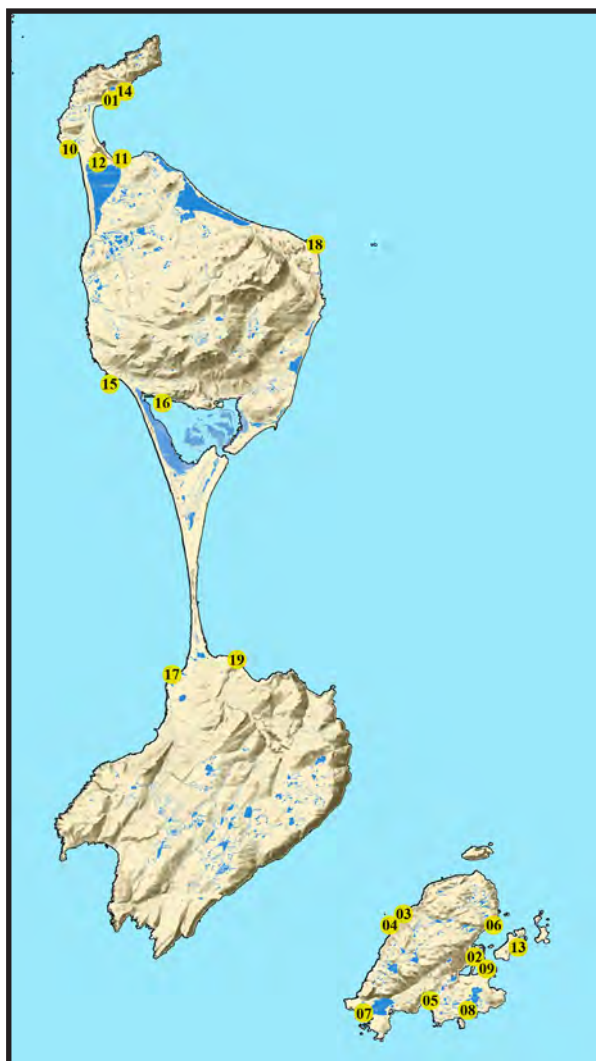


# PROJET D'ÉTUDE SUR LES ALGUES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

## Partie V Liste des algues rouges (Rhodophytes) et de leur distribution.



## Carte de Saint-Pierre et Miquelon Énumération et numérotation des lieux de récolte.



N°	Date	Longitude/Latitude	Lieu
01	28/06/2015	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W	Miquelon : Le Cap : Rivage au sud en face de la Vierge
02	29/06/2015	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W	Saint-Pierre : Ville rivage est : Pointe aux Canons
03	30/06/2015	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W	Saint-Pierre : Anse à Pierre : Un peu à l'ouest de l'Anse
04	30/06/2015	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W	Saint-Pierre : anse à Pierre : Pointe en bas du chemin
05	01/07/2015	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W	Saint-Pierre : Anse à Ravenel : Rivage nord de l'anse
06	02/07/2015	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W	Saint-Pierre : Le Cap : Rivage à l'ouest des quais
07	03/07/2015	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W	Saint-Pierre : Savoyard : Anse de la plage
08	04/07/2015	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W	Saint-Pierre : Pointe Blanche : Rive nord du Havre
09	05/07/2015	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W	Saint-Pierre : anse à l'Allumette : Digue ancienne aviation
10	09/07/2015	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W	Miquelon : Cap blanc : Partie Nord de « La dune »
11	11/07/2015	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W	Miquelon : Grand Étang : Vasière à l'embouchure
12	11/07/2015	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W	Miquelon : Grand Étang : « Quai à coquilles »
13	17/07/2015	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W	Saint-Pierre : ile aux Marins : « L'Étang »
14	23/07/2015	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W	Miquelon : Le Cap : côte Sud : Embouchure Ruiss. du Lac
15	27/07/2015	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W	Miquelon : pointe au Cheval : Bout de la Pointe
16	27/07/2015	47° 0'17.26 N 56°21'22.10 W	Miquelon : Grand Barachois : Rive nord-ouest
17	31/07/2015	46°53'15.99 N 56°20'34.93 W	Langlade: Ignachi : Au Sud de « Chez Chaignon »
18	31/08/2015	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W	Miquelon : Mirande pointe aux soldats
19	12/09/2015	46°53'54.88 N 56°17'59.39 W	Langlade : gouvernement : Pointe au gendarme

## Les algues rouges ou Rhodophytes

### Liste des espèces récoltées de juin à septembre 2015

Les Rhodophytes constituent et de loin, la branche des algues la plus diversifiée et aussi la plus sollicitée.

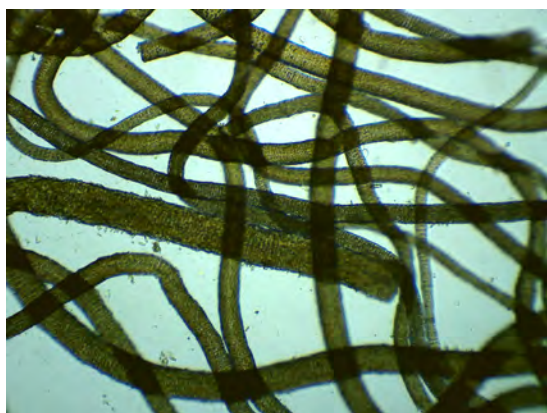
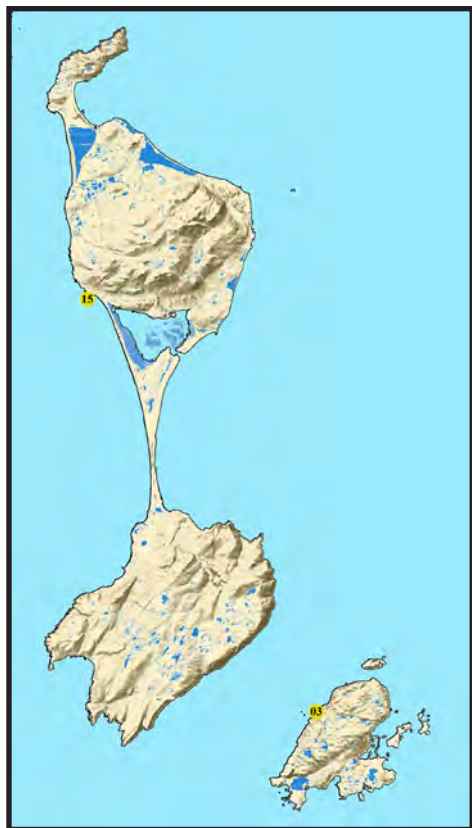
Pas une année ne se passe sans que de nouvelles propriétés leur soient attribuées et ce, aussi bien au niveau cosmétique que pharmacologique.

C'est aussi dans ce groupe que le nombre d'espèces découvertes durant cette étude 2015 a dépassé le nombre de celles découvertes dans les deux autres groupes.

Noms scientifiques	Numéros de référence des lieux de récolte (C) = récolté, (O) = Observé																		
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
<i>Bangia fuscopurpurea</i>			C												O				
<i>Porphyra umbilicalis</i>					C		C												
<i>Porphyra linearis</i>	O																		
<i>Halosaccion ramentaceum</i>			C			C			C										
<i>Palmaria palmata</i>																			C
<i>Ahnfeltia plicata</i>							C			O									
<i>Corallina officinalis</i>																		C	
<i>Lithothamnion glaciale</i>								O											
<i>Cystoclonium purpureum</i>										C				C				C	
<i>Dumontia contorta</i>									C			C							
<i>Chondrus crispus</i>																		C	
<i>Ceramium rubrum</i>			O			C	O			O					C				
<i>Ceramium rubriforme</i>						C													
<i>Ptilota serrata</i>								C		O									
<i>Antithamnion pylaisaei</i>										C			C	C					
<i>Polysiphonia flexicaule</i>														O			C		
<i>Vertebrata lanosa</i>			C																
<i>Rhodomela confervoides</i>	C													C					



## *Bangia fuscopurpurea* (Dill.) Lyng



S'il faut s'attendre à découvrir la plupart des algues rouges au niveau médian de la marée basse et même au dessous, *Bangia* en est une exception. C'est bien au-dessus de la limite des marées hautes qu'elle prospère et la toison dorée qu'elle forme sur les roches émergées est très caractéristique.

C'est, paraît-il, une forme primitive des Porphyries et si l'en on croit leurs affiliations, elle devrait être aussi un très bon comestible.

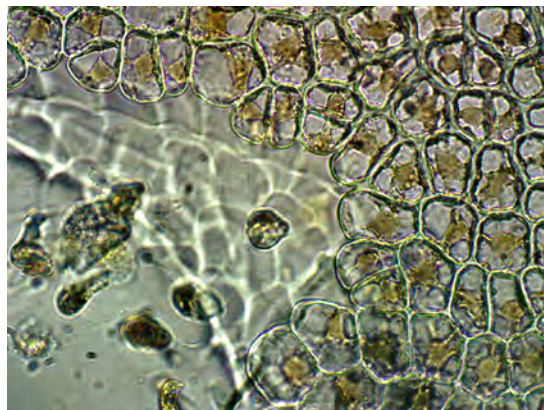
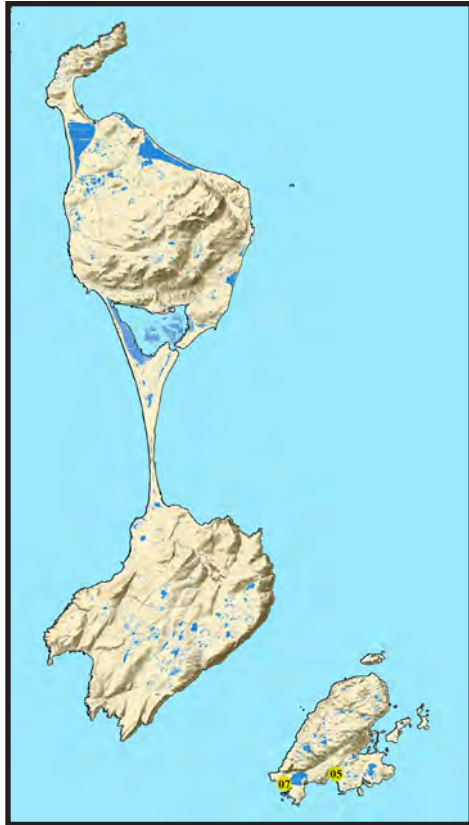
Tout ceci reste encore à découvrir.

N° herbier : **H005b**

N° échantillon en alcool : **A005b**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 17 juillet 1942 par Le Gallo

## *Porphyra umbilicalis* Kutz



Nous voici arrivés au summum de l'algue, celle qui se monnaie, celle que l'on recherche et dont les différentes variétés sont utilisées dans les mets les plus raffinés du Japon.

Le « Nori » pour ne citer que lui, est devenu l'algue à la mode sous le nom de « Sushi », ou « Maki » dans tout l'hémisphère occidental.

Victime de son succès elle est souvent falsifiée (voir la laitue de mer, *Ulva lactuca*).

Dans les années 2000, je la pensais rare dans les Îles, mais cette investigation 2015 m'incite maintenant à penser le contraire.

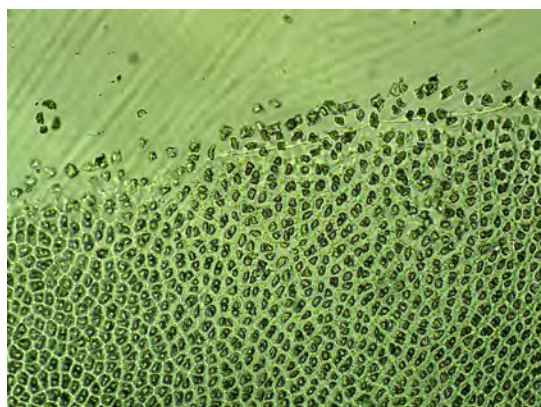
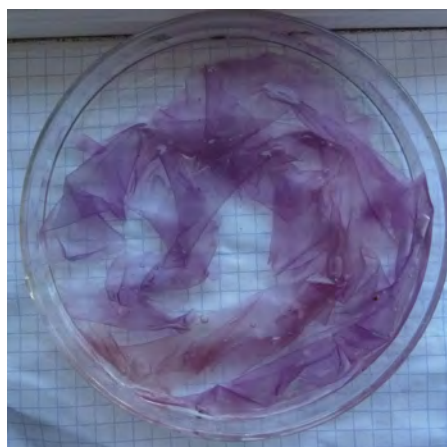
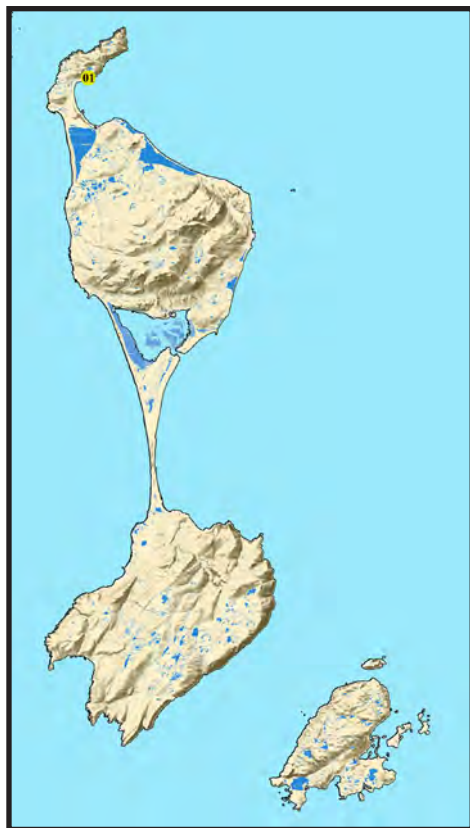
N° herbier : **H014**

N° échantillon en alcool : **A014, A028**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 13 juin 1945 par Le Gallo



## *Porphyra linearis* Grev.



Comble de bonheur, une nouvelle espèce de Porphyrie est venue s'ajouter à la liste des algues de l'Archipel.

Découverte pour l'instant seulement dans le Cap de Miquelon en automne 2014, je ne l'ai pas retrouvée cette année et pour cause : c'est, paraît-il, une espèce qui pousse en fin de saison.

Des études ultérieures permettront d'avoir un peu plus de précisions sur sa distribution dans les Îles.

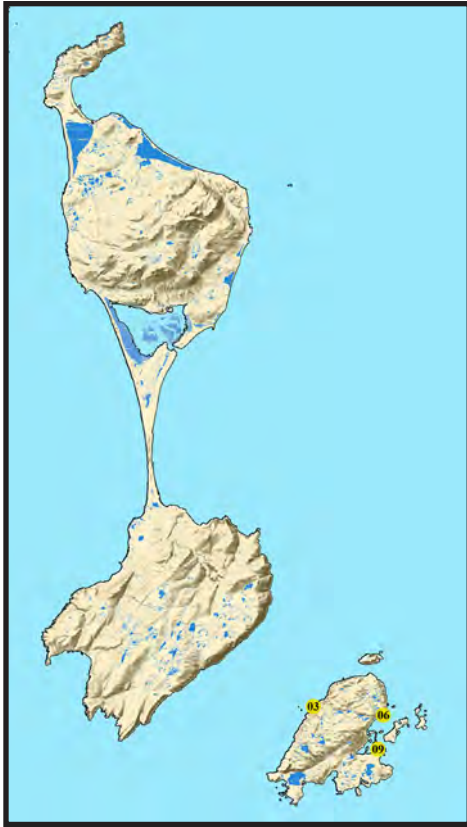
N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A000**

Statut dans l'Archipel : Nouvelle espèce récoltée le 23 septembre 2014



## *Devaleraea ramentacea* (L.) Guir



Cette petite algue rouge fait partie de la même famille que la « Main de mer palmée ».

C'est une espèce commune dans l'Archipel. Elle se présente sous des formes si variées que parfois il est difficile d'imaginer que ce soit la même. C'est le cas de la forme *ramosum* (en haut et en bas à droite) qui présente sur sa tige des petits filaments à angle droit.

N° herbier : **H020**

N° échantillon en alcool : **A020, A039b**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 17 août 1944, par Le Gallo

## *Palmaria palmata* (L.) Web & Moh.



La Main de mer palmée, alias « Dulse » ou en Acadie « petit goémon » est une algue bien connue.

On la trouve conditionnée dans de petits sachets dans la plupart des épiceries et supermarchés du Nouveau-Brunswick. Dans cette Province, où elle est cultivée et récoltée commercialement, elle fait prospérer quelques petites entreprises.

Dans l'Archipel elle n'est pas des plus communes et là où on la trouve, elle est accrochée, la plupart du temps, aux tiges des Laminaires.

N° herbier : **H096**

N° échantillon en alcool : **A096**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 22 août 1942, par Le Gallo



## *Ahnfeltia plicata* (Huds.) Fr.



C'est une petite algue aux tiges fines, assez coriaces, qui lui ont valu l'épithète de « wiry weed ».  
Il arrive souvent qu'elle se détache et forme des pelotes (photo en bas à gauche) qui se promènent au grès des flots et finissent par s'échouer sur le rivage où elles donnent naissance à de nouvelles colonies.  
L'espèce a longtemps été utilisée en Russie comme source d'agar-agar.  
Elle est aussi considérée comme bon comestible et possède une texture croquante caractéristique.

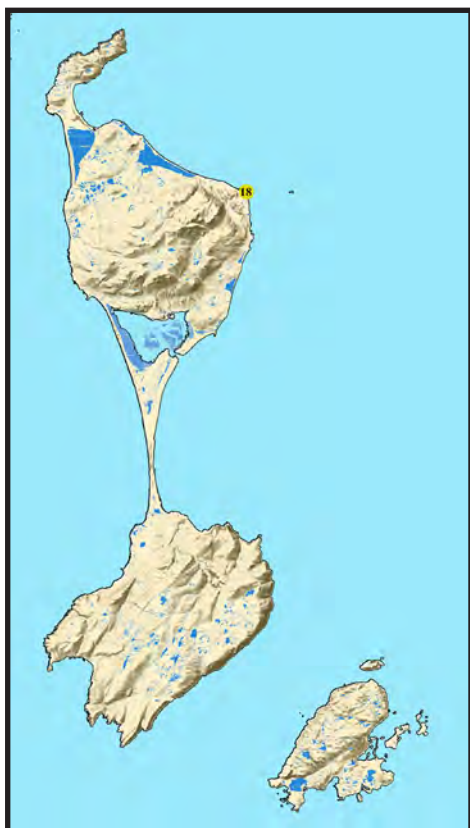
N° herbier : **H030**

N° échantillon en alcool : **A030**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 29 septembre 1945, par Le Gallo



## *Corallina officinalis* L



Parmi les quelques algues calcaires présentes dans l'Archipel, cette espèce est nettement la plus souvent rencontrée.

Ses tiges sont recouvertes d'une couche de carbonate de calcium ce qui lui donne une vague allure de « corail » : ne vous y trompez pas.

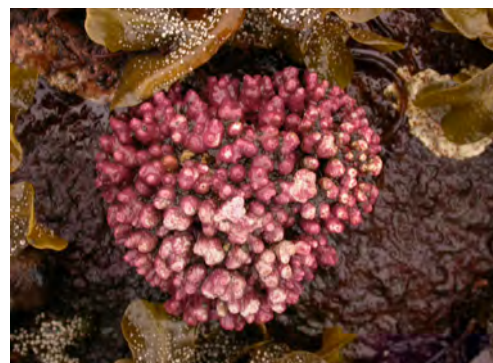
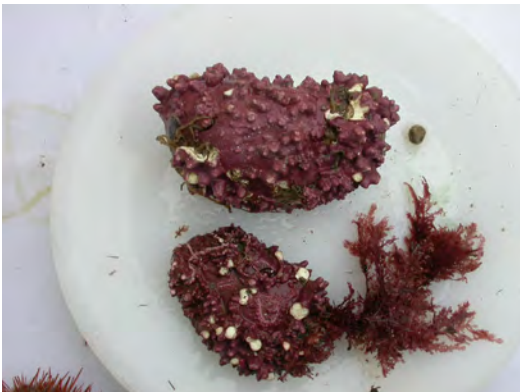
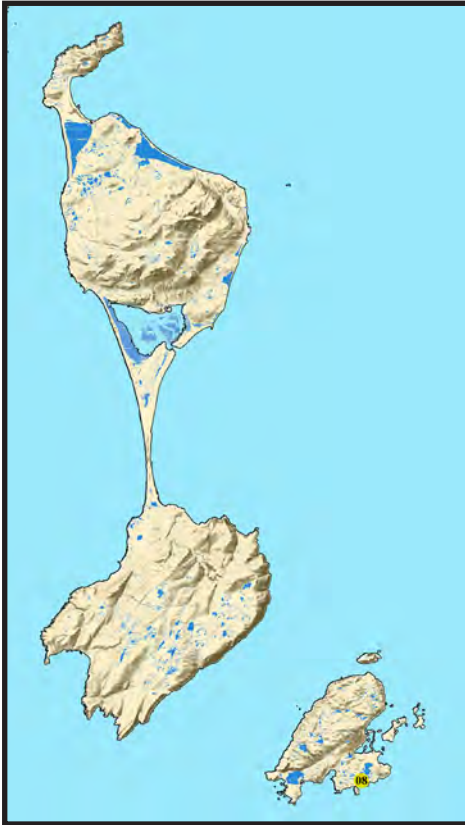
Elle est commune en milieux rocheux, dans toute les mares et les anfractuosités du bord de mer. Elle est très recherchée dans le monde entier en tant que cosmétique. Elle permet de raffermir et d'entretenir la santé des tissus cutanés. Elle fait aussi partie de la composition de beaucoup de crèmes solaires.

N° herbier : **H090**

N° échantillon en alcool : **A090**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 17 août 1944, par Le Gallo

## *Lithothamnion glaciale* Kjellman



Encore une autre algue calcaire qui bien que d'aspect moins spectaculaire n'en est pas moins présente partout sur le littoral. Elle recouvre toutes sortes de supports : rochers, coquillages, épaves ou tout objet abandonné, qu'elle enjolive de ses belles couleurs rosées.

Dans l'agriculture, Les *Lithothamnion* sont très recherchés. En Bretagne, ils font partie de la constitution du « maërl » dont les extractions sont maintenant contrôlées pour cause de surexploitation.

Ils sont aussi très recherchés en pharmacologie comme apport d'oligo-éléments, pour fortifier les os.

N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A070, A091**

Statut dans l'Archipel : Récolté pour la première fois par Abraham D. en 2000

Collection du Centre Culturel et Sportif.



## *Cystoclonium purpureum* (Huds.) Batt.



C'est une très belle algue rouge vif qui semble être assez commune dans l'Archipel.

Rencontrée la plupart du temps sous forme d'algue de dérive et échouée sur le rivage, je l'ai aussi remarquée, poussant en épiphyte sur les algues plus volumineuses.

Il est étonnant qu'une algue de cette taille, d'une couleur aussi flamboyante, n'ait pas été remarquée par nos prédécesseurs.

Changement climatique, augmentation de la température de l'eau ? Qui sait ?

N° herbier : **H070**

N° échantillon en alcool : **A070, A091**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015.



## *Dumontia contorta* (S.G.Gme.) Rup.



Encore une nouvelle espèce parmi les algues rouges.

Elle ressemble superficiellement à *Devaleraea ramentacea* tant par sa forme que par sa couleur., Mais les « pustules » arrondies (photo en bas à droite) présentes sur toute la surface viennent facilement confirmer l'espèce.

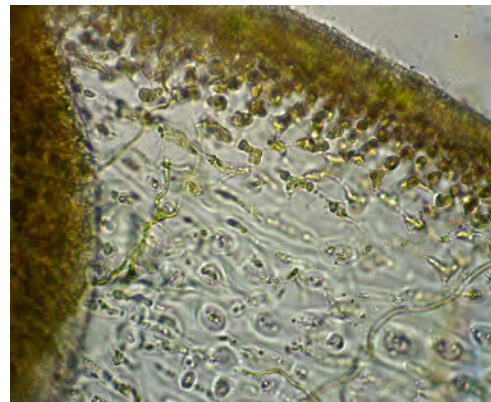
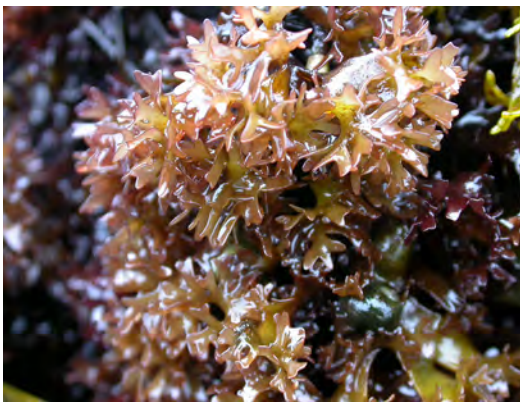
Reconnue comme ayant des propriétés anti virales et anti herpes, elle est riche en acides aminés et semble vouée à un avenir pharmacologique.

N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A034, A06 3**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015.

## *Chondrus crispus* Stack



La mousse d'Irlande a été l'une des premières sources de « Carragénine » utilisée comme gélifiant dans l'industrie alimentaire. La « Carragénine » entre dans la constitution de : crème glacée, lait concentré, desserts, fromages et toute préparation végétarienne voulant remplacer la gélatine.

La mousse d'Irlande a eu ses heures de gloire même à St-Pierre et Miquelon où dans les années 1970, une exploitation a vu le jour, trop peu de temps cependant.

D'autres espèces ont vite été découvertes qui utilisaient une main d'oeuvre de moindre coût.

Depuis quelques années, la réputation de la Carragénine est en chute libre, on l'accuse d'irriter les intestins et d'être en partie liée à l'apparition de cancers du côlon. Certaines compagnies ont d'ailleurs banni formellement le composé de toutes leurs préparations.

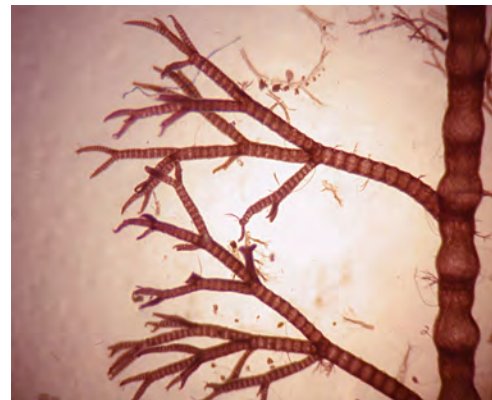
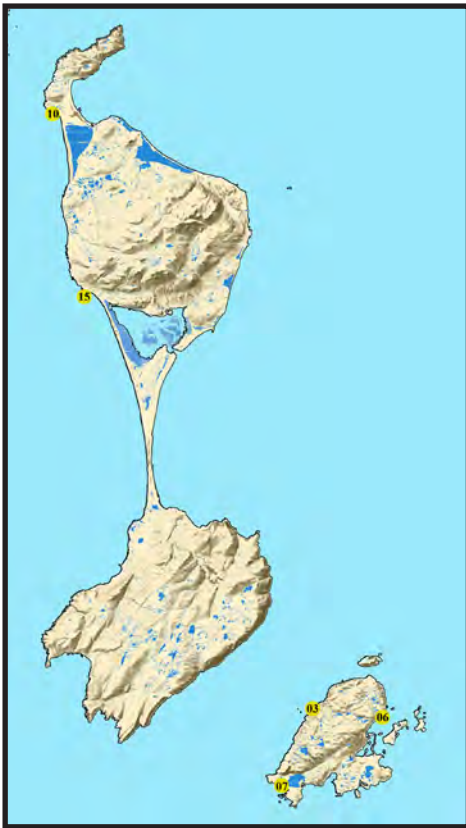
N° herbier : **H087**

N° échantillon en alcool :

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 5 octobre 1945, par Le Gallo



## *Ceramium rubrum* C. Agard.



Nous en arrivons aux algues rouges de moindre taille. Elles peuvent aller de quelques dizaines de cm de long jusqu'à quelques centimètres et bien en dessous.

Le nombre d'espèces est énorme et nous ne survolerons que les entités les plus souvent rencontrées.

*Ceramium rubrum* est de loin la plus facilement repérable et aussi l'une des plus communes. L'extrémité de ses tiges qui se termine en un « double croc » (voir photo en bas à gauche) permet de la reconnaître facilement.

Des études sont en cours, afin de l'utiliser en remplacement des antibiotiques dans les élevages de saumon atlantiques.

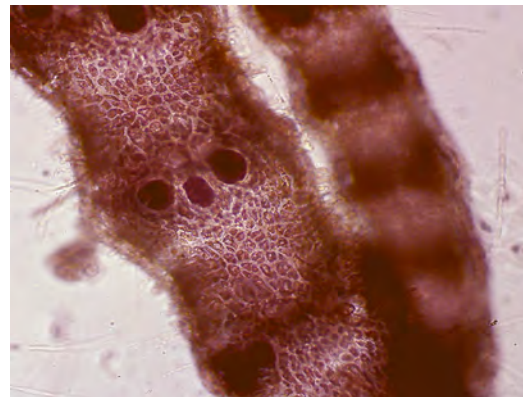
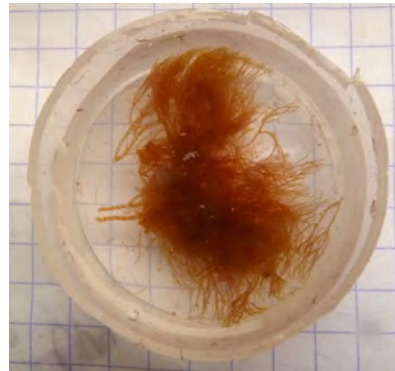
N° herbier : **H082**

N° échantillon en alcool : **A082**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 17 août 1944, par Le Gallo



## *Ceramium rubriforme* Kylin



Cette espèce, beaucoup plus petite que la précédente lui ressemble énormément.

La différence essentielle réside dans les tiges qui relient les « noeuds » entre eux ne sont pas nues, mais recouvertes d'un « cortex ». Ceci donne à la tige un aspect plus robuste (voir illustration en bas à droite).

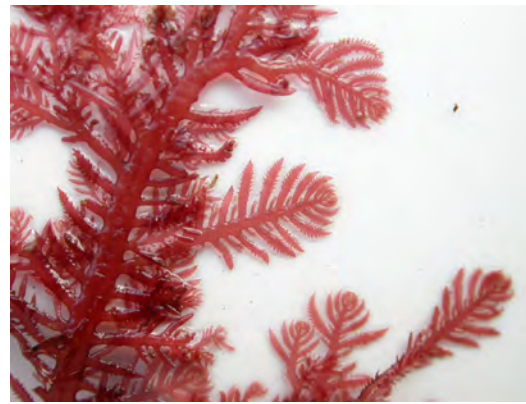
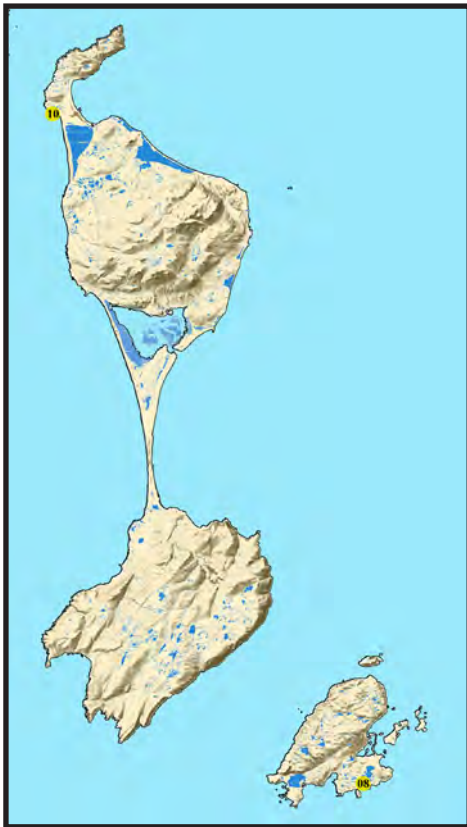
Elle n'a été trouvée qu'une seule fois à S-Pierre au Cap.

N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A023**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015.

## *Ptilota serrata* Kutz



« Herbe rouge », « petit goémon », autant d'appellations locales pour désigner cette algue fine et délicate qui, dans les tempêtes de fin d'automne, s'échoue en quantité sur le rivage.

Parfois il y en a des mètres d'épaisseur, parfois moins et parfois pas du tout.

C'est l'engrais de choix du jardinier, car contrairement aux laminaires, il se transforme très vite en terreau. Dès le mois de juin, au moment de semer et de planter, il s'est déjà intégré au sol et donne cet humus tendre et moelleux, si riche en minéraux.

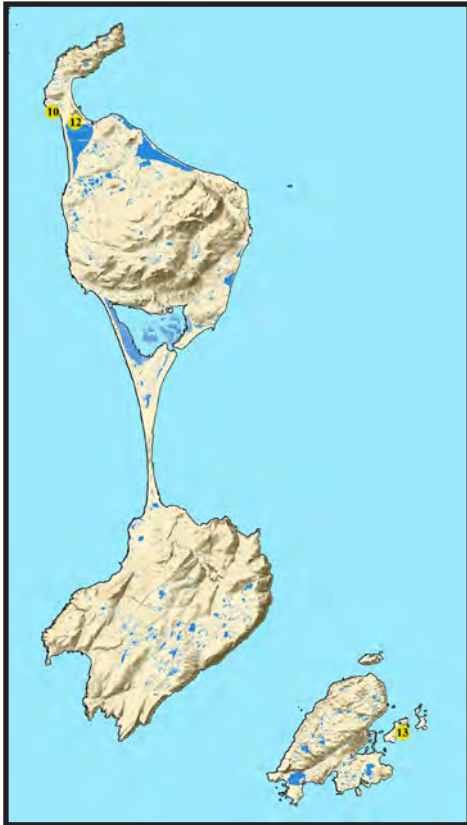
N° herbier : **H034b**

N° échantillon en alcool : **A034b**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 28 septembre 1943, par Le Gallo



## *Antithamnion pylaisaei* (Mon.) Kjellm



Les premières fois que j'ai rencontré cette espèce, la question m'est venue de savoir si ce n'était pas des fragments d'une algue déjà répertoriée.

En effet, aussi bien à St-Pierre qu'à Miquelon, elle se promenait entre deux eaux : petites boules rouges pourprées communes à tous les niveaux de la marée. Puis j'ai fini par la découvrir fixée sous les fucus et les ascophylles souvent dans les mares et toujours en milieu rocheux.

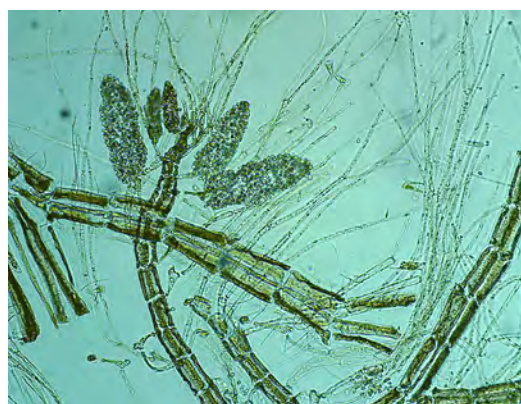
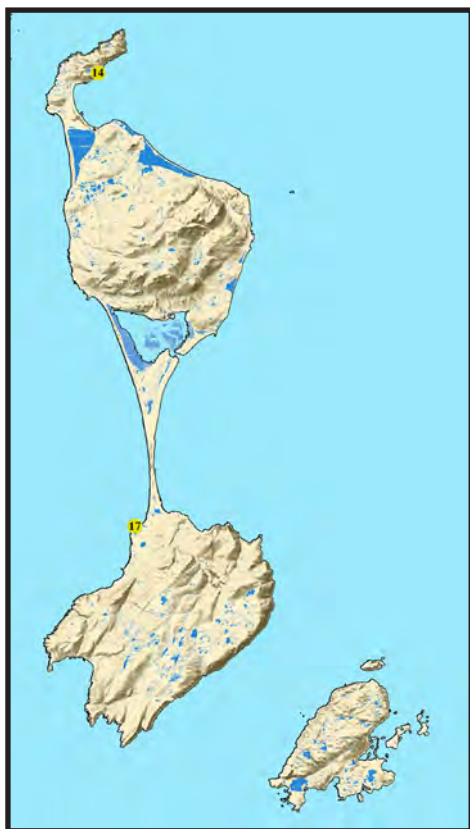
C'est bien une entité propre et cela m'a pris un certain temps avant de l'identifier.

N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A046, A066, A073**

Statut dans l'Archipel : **Nouvelle espèce** récoltée durant la saison 2015

## *Polysiphonia flexicaule* (Harv.) Coll.



Dans la série des mini algues rouges à texture insaisissable, nous voici à présent dans le groupe des *Polysiphonia*.

Comparables aux *Cladophora* chez les algues vertes, c'est un genre hermétique, apanage des algologues spécialisés.

Si l'espèce citée ici semble la plus commune, il en existe d'autres dans l'Archipel, dont l'une, caractérisée par une couleur générale foncée à noirâtre. Je l'ai située comme étant proche de *Polysiphonia nigrescens*.

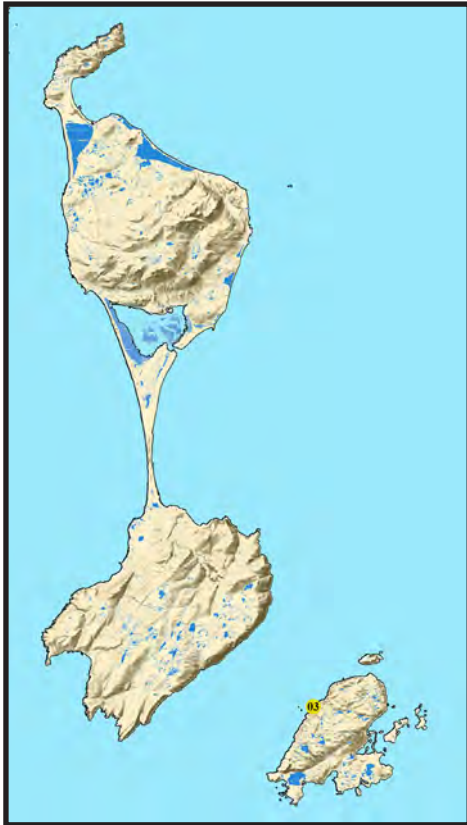
N° herbier :

N° échantillon en alcool : **A085**

Statut dans l'Archipel : Listé par Robin G. South pour SPM dans sa liste de 1976



## *Vertebrata lanosa* (L.) T.A.Chr



Voici une espèce qui ne sera pas sans vous rappeler quelque chose de déjà vu.

C'est une algue qui pousse en touffe, jusque-là rien d'original, mais toujours accrochée sur *Ascophyllum nodosum*, exactement de la même manière que *Elachista fuscicola* chez les algues brunes !.

Mais c'est une algue rouge. La délicatesse de son système cellulaire ressemble à un système osseux, qui lui a valu son étymologie de « *Vertebrata* »

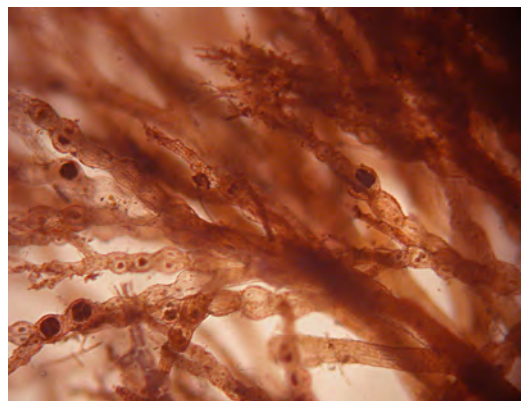
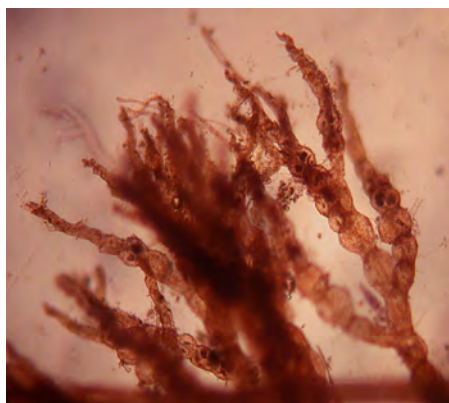
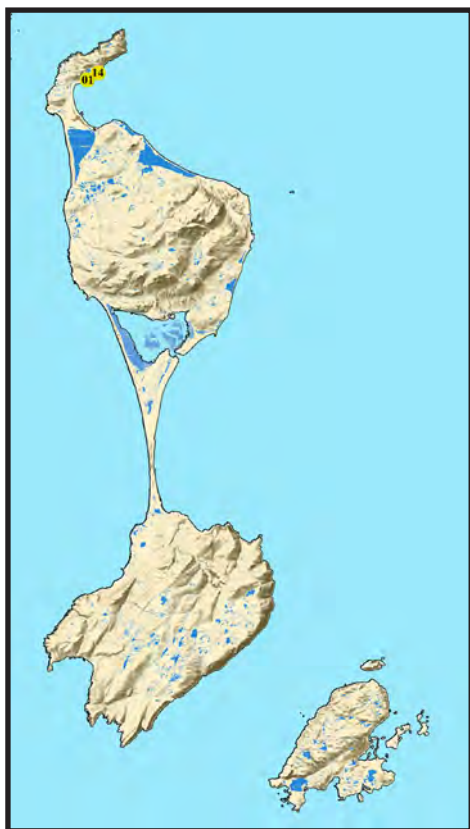
En fait, ce n'est ni plus ni moins qu'un *Polysiphonia* épiphyte, un peu plus robuste que les autres.

N° herbier : **H005**

N° échantillon en alcool : **A005**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 22 octobre 1943, par Le Gallo

## *Rhodomela confervoides* (Huds.) Silva



*Rhodomela confervoides* est décrite comme une algue rouge très menue, qui a comme caractéristique des tiges aux extrémités touffues se terminant un peu comme un « chou fleur ».

Mentionnée comme commune dans l'Archipel et abondante sur la côte sud de Terre-Neuve, je m'en serais voulu de ne pas l'ajouter à cette liste. J'ai eu beau la rechercher dans ses milieux de prédilection, rien ne correspondait à cette description.

Et ce n'est qu'en fin de parcours, en étudiant les nombreux récipients mis en archives pour des recherches ultérieures que j'ai fini par l'identifier dans un, puis deux flacons.

La boucle était bouclée.

N° herbier : **H074**

N° échantillon en alcool : **A002b**

Statut dans l'Archipel : Récoltée le 17 août 1944, par Le Gallo



# PROJET D'ÉTUDE SUR LES ALGUES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Partie VI  
Annexe



## Liste de tous les spécimens récoltés de juin à septembre 2015

Cette liste est accompagnée du fichier *algsp.xcls*

Nom latin	Collection	Date	Île	Lieu	Endroit	Coordonnées
<i>Monostroma sp.</i>	A042	05/07/2015	St-Pierre.	Anse à l'Allumette	Digue ancienne aviation	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W
<i>Monostroma grevillei</i>	A008	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Monostroma undulatum</i>	H026	03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W
<i>Monostroma undulatum</i>	A040	05/07/2015	St-Pierre.	Anse à l'Allumette	Digue ancienne aviation	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W
<i>Blidingia minima</i>	H003b	29/06/2015	St-Pierre.	Ville	Pointe aux Canons	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W
<i>Capsosiphon fulvescens</i>	A055	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières marais nord chenal	47° 5'41.64 N 56°22'4.74 W
<i>Enteromorpha intestinalis</i>	A008a	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Enteromorpha intestinalis</i>		30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Pointe	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W
<i>Enteromorpha intestinalis</i>	A048	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Enteromorpha intestinalis</i>	H062	11/07/2015	Miquelon.	Grand Etang	Quai à coquilles	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W
<i>Enteromorpha intestinalis</i>		27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval	Cuvette	47° 0'30.71 N 56°22'20.40 W
<i>Enteromorpha linza</i>	H010a	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Pointe	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W
<i>Enteromorpha linza</i>		11/07/2015	Miquelon.	Grand Etang	Quai à coquilles	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W
<i>Enteromorpha linza</i>		07/08/2015	St-Pierre.	Galantry		46°46'28.41 N 56° 9'26.07 W
<i>Ulva lactuca</i>	A007	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Ulva lactuca</i>		30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Pointe	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W
<i>Ulva lactuca</i>	H025	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Spongomorpha arcta</i>	H052	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières bord du chenal	47° 5'38.42 N 56°21'59.82 W
<i>Urospora penicilliformis</i>	A076	27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval	Rivage sud avant le Cap	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W
<i>Chaetomorpha melagodium</i>	H044	09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Petite anse au départ de la dune	47° 6'8.45 N 56°23'48.57 W
<i>Chaetomorpha linum</i>	A003d	29/06/2015	St-Pierre.	Ville	Pointe aux Canons	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W
<i>Chaetomorpha linum</i>	H068	17/07/2015	St-Pierre.	Ile aux Marins	L'étang	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W
<i>Cladophora sp.</i>	A003e	29/06/2015	St-Pierre.	Ville	Pointe aux Canons	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W
<i>Cladophora sp.</i>	H005c	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Cladophora sp.</i>	A017	01/07/2015	St-Pierre.	Ravenel	Anse	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W
<i>Cladophora sp.</i>	A025b	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Cladophora sp.</i>		03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'45.48 N 56°13'48.37 W
<i>Cladophora sp.</i>	A045	09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Petite anse au départ de la dune	47° 6'8.45 N 56°23'48.57 W
<i>Cladophora sp.</i>	A057	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est; marais nord chenal	47° 5'41.64 N 56°22'4.74 W
<i>Cladophora sp.</i>	A065	11/07/2015	Miquelon.	Grand Etang	Quai à coquilles	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W
<i>Cladophora sp.</i>	A069	17/07/2015	St-Pierre.	Ile aux Marins	L'étang	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W
<i>Cladophora rupestris</i>	H024	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Cladophora sericea</i>	H049	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Cladophora sericea</i>		27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval		47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W
<i>Cladophora sericea</i>	A083	27/07/2015	Miquelon.	Grand Barachois	Rive nord-ouest	47° 0'17.26 N 56°21'22.10 W
<i>Ulothrix flacca</i>	H004	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Ulothrix flacca</i>	A078	27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval		47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W
<i>Ulothrix flacca</i>		07/08/2015	St-Pierre.	Galantry		46°46'28.41 N 56° 9'26.07 W
<i>Codiolum pusillum</i>	A033	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'30.10 N 56°10'33.55 W
<i>Ectocarpus siliculosus</i>		03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W
<i>Ectocarpus siliculosus</i>	H038	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W
<i>Ectocarpus siliculosus</i>		05/07/2015	St-Pierre.	Anse à l'Allumette	Digue ancienne aviation	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W
<i>Pylaiella littoralis</i>	H015	01/07/2015	St-Pierre.	Ravenel	Anse	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W
<i>Pylaiella littoralis</i>	A018	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Pylaiella littoralis</i>	A037	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W
<i>Pylaiella littoralis</i>		05/07/2015	St-Pierre.	Anse à l'Allumette	Digue ancienne aviation	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W
<i>Spongonema tomentosum</i>	H067	17/07/2015	St-Pierre.	Ile aux Marins	L'étang	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W
<i>Chordaria flagelliformis</i>	H011	01/07/2015	St-Pierre.	Ravenel	Anse	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W



## Liste de tous les spécimens récoltés de juin à septembre 2015

Cette liste est accompagnée du fichier *algsp.xcls*

<i>Chordaria flagelliformis</i>		02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Chordaria flagelliformis</i>		11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Chordaria flagelliformis</i>		11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Cladosiphon zosterae</i>	A041	05/07/2015	St-Pierre.	Anse à l'Allumette	Digue ancienne aviation	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W
<i>Cladosiphon zosterae</i>		11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Eudesme virescens</i>	A002	28/06/2015	Miquelon.	Le Cap	A l'est du niveau Vierge	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W
<i>Eudesme virescens</i>		30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Eudesme virescens</i>		30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Eudesme virescens</i>	H036	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W
<i>Eudesme virescens</i>		11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Leathesia marina</i>	H039	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W
<i>Elachista fuscicola</i>	H089	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Dictyosiphon foeniculacea</i>	H003	29/06/2015	St-Pierre.	Ville	Pointe aux Canons	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W
<i>Dictyosiphon foeniculacea</i>	A019	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Dictyosiphon foeniculacea</i>		03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W
<i>Dictyosiphon foeniculacea</i>	A050	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Dictyosiphon foeniculacea</i>		11/07/2015	Miquelon.	Grand Etang	Quai à coquilles	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W
<i>Punctaria plantaginea</i>	A086	31/07/2015	Langlade.	Ignachi	Sud de chez Chaignon	46°53'15.99 N 56°20'34.93 W
<i>Petalonia fascia</i>	H010b	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Pointe	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W
<i>Scytosiphon lomentaria</i>	A003c	29/06/2015	St-Pierre.	Ville	Pointe aux Canons	46°46'53.74 N 56° 9'58.65 W
<i>Scytosiphon lomentaria</i>		30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Pointe	46°47'44.27 N 56°12'43.12 W
<i>Scytosiphon lomentaria</i>	H012	01/07/2015	St-Pierre.	Ravenel	Anse	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W
<i>Scytosiphon lomentaria</i>		27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval	Sur les cailloux	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W
<i>Desmarestia viridis</i>		03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W
<i>Desmarestia viridis</i>	H031b	03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'45.48 N 56°13'48.37 W
<i>Desmarestia viridis</i>	A032	03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'45.48 N 56°13'48.37 W
<i>Desmarestia viridis</i>	A032b	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'30.10 N 56°10'33.55 W
<i>Desmarestia viridis</i>		05/07/2015	St-Pierre.	Anse à l'Allumette	Digue ancienne aviation	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W
<i>Desmarestia aculeata</i>	H007a	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Desmarestia aculeata</i>		09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Nord de la dune	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W
<i>Desmarestia aculeata</i>		11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est	47° 5'36.04 N 56°21'56.51 W
<i>Alaria esculenta</i>	H075f	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Chorda filum</i>	H097	12/09/2015	Langlade.	Gouvernement	Pointe au gendarme	46°53'54.88 N 56°17'59.39 W
<i>Agarum clathratum</i>	H092	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Laminaria digitata</i>	H093	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Laminaria saccharina</i>	H075b	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Saccorhiza dermatodea</i>	A007b	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Saccorhiza dermatodea</i>	H030c	03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'45.48 N 56°13'48.37 W
<i>Ascophyllum nodosum</i>	H075c	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Fucus distichus</i>	H081	27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval	Sur les cailloux	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W
<i>Fucus filiformis</i>	H094	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Fucus spiralis</i>	H075d	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Fucus spiralis</i>	H095	12/09/2015	Langlade.	Gouvernement	Roche au S-E de la Belle Riviere	46°53'42.98 N 56°17'50.65 W
<i>Fucus vesiculosus</i>	H075e	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Fucus vesiculosus</i>	A088	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Bangia fuscopurpurea</i>	H005b	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Bangia fuscopurpurea</i>		27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval	Sur les cailloux	47° 0'31.36 N 56°22'16.61 W
<i>Bangia fuscopurpurea</i>		07/08/2015	St-Pierre.	Galantry		46°46'28.41 N 56° 9'26.07 W

## Liste de tous les spécimens récoltés de juin à septembre 2015

Cette liste est accompagnée du fichier *algspx.xls*

<i>Porphyra umbilicalis</i>	H014	01/07/2015	St-Pierre.	Ravenel	Anse	46°45'59.35 N 56°11'35.40 W
<i>Porphyra umbilicalis</i>	A028	03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W
<i>Porphyra linearis</i>	bott	14/08/2014	Miquelon.	Le Cap	A l'est du niveau Vierge	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W
<i>Halosaccion ramentaceum</i>	A006	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Halosaccion ramentaceum</i>		30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Halosaccion ramentaceum</i>	H020	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Halosaccion ramentaceum</i>	A039b	05/07/2015	St-Pierre.	Anse à l'Allumette	Digue ancienne aviation	46°46'43.71 N 56° 9'55.37 W
<i>Palmaria palmata</i>	H096	12/09/2015	Langlade.	Gouvernement	Pointe au gendarme	46°53'54.88 N 56°17'59.39 W
<i>Ahnfeltia plicata</i>	H030	03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W
<i>Ahnfeltia plicata</i>		09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Nord de la dune	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W
<i>Corallina officinalis</i>	H090	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Lithothamnion glaciale</i>		04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W
<i>Cystoclonium purpureum</i>	A047b	09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Nord de la dune	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W
<i>Cystoclonium purpureum</i>	H070	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Cystoclonium purpureum</i>	A091	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Dumontia contorta</i>	A034	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W
<i>Dumontia contorta</i>	A063	11/07/2015	Miquelon.	Grand Etang	Quai à coquilles	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W
<i>Chondrus crispus</i>	H087	31/08/2015	Miquelon.	Mirande	Pointe aux soldats	47° 3'36.46 N 56°15'14.75 W
<i>Ceramium rubrum</i>		30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Ceramium rubrum</i>	A021	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Ceramium rubrum</i>		03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'39.20 N 56°13'40.59 W
<i>Ceramium rubrum</i>		03/07/2015	St-Pierre.	Savoyard	Anse de la plage	46°45'45.48 N 56°13'48.37 W
<i>Ceramium rubrum</i>		09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Petite anse au départ de la dune	47° 6'8.45 N 56°23'48.57 W
<i>Ceramium rubrum</i>	H082	27/07/2015	Miquelon.	Pointe au Cheval	Mare	47° 0'30.71 N 56°22'20.40 W
<i>Ceramium rubrifforme</i>	A023	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Ceramium deslongchampsii</i>	A001	28/06/2015	Miquelon.	Le Cap	A l'est du niveau Vierge	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W
<i>Ptilota serrata</i>	H034b	04/07/2015	St-Pierre.	Pointe Blanche	Havre	46°45'40.04 N 56°10'11.77 W
<i>Ptilota serrata</i>		09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Nord de la dune	47° 6'7.23 N 56°23'32.85 W
<i>Antithamnion pylaisaei</i>	A046	09/07/2015	Miquelon.	Cap Blanc	Petite anse au départ de la dune	47° 6'8.45 N 56°23'48.57 W
<i>Antithamnion pylaisaei</i>	A066	17/07/2015	St-Pierre.	Ile aux Marins	L'étang	46°47'8.39 N 56° 8'47.71 W
<i>Antithamnion pylaisaei</i>	A073	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Polysiphona sp.</i>	A064	11/07/2015	Miquelon.	Grand Etang	Quai à coquilles	47° 5'38.68 N 56°22'56.94 W
<i>Polysiphona sp.</i>	A022	02/07/2015	St-Pierre.	Le Cap	Ouest des Quais	46°47'32.49 N 56° 9'43.70 W
<i>Polysiphona sp.</i>	H053	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est; bord du chenal	47° 5'38.42 N 56°21'59.82 W
<i>Polysiphona sp.</i>	H054	11/07/2015	Miquelon.	Le Pont	Vasières à l'est; bord du chenal	47° 5'38.42 N 56°21'59.82 W
<i>Polysiphona sp.</i>	A072	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Polysiphonia flexicaule</i>		23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W
<i>Polysiphonia flexicaule</i>	A085	31/07/2015	Langlade.	Ignachi	Sud de chez Chaignon	46°53'15.99 N 56°20'34.93 W
<i>Vertebrata lanosa</i>	H005	30/06/2015	St-Pierre.	Anse à Pierre	Un peu avant l'anse	46°47'49.99 N 56°12'29.01 W
<i>Rhodomela confervoides</i>	A002b	28/06/2015	Miquelon.	Le Cap	A l'est du niveau Vierge	47° 7'13.82 N 56°21'57.63 W
<i>Rhodomela confervoides</i>	H074	23/07/2015	Miquelon.	Le Cap	Avant le Ruis. Et. du Lac	47° 7'16.42 N 56°21'51.43 W



**Liste des nouvelles espèces rajoutées à la liste des algues de St-Pierre et Miquelon  
durant cette étude 2015**

Cette liste est accompagnée du fichier *algclnew.xlsx*

Nom scientifique	Remarques
<i>Monostroma undulatum</i> Witt.	
<i>Capsosiphon fulvescens</i> (C.Ag.) Set. & N.L.	
<i>Bolbocoleon piliferum</i> N. Pring.	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Epicladia perforans</i> (Hub.) R. Niel.	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Ulothrix flacca</i> (Dill.) Thur.	
<i>Codiolum pusillum</i> (Lyng.) Kjell.	
<i>Pseudolithoderma extensum</i> (Cr. & Cr.) Lu.	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Myrionema magnusii</i> (Sauv.) Lois.	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Ralfsia fungiformis</i> (G.) Set. & N.L. Gard.	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Fucus evanescens</i> C. Agar.	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Porphyra linearis</i> Grev.	
<i>Rhodophysema georgei</i> Batters	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Bonnemaisonia hamifera</i> Hariot	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976
<i>Cystoclonium purpureum</i> (Huds.) Batt.	
<i>Dumontia contorta</i> (S.G. Gme.) Rup.	
<i>Ceramium rubriforme</i> Kylin	
<i>Antithamnion pylaisaei</i> (Mon.) Kjell.	
<i>Polysiphonia fucoides</i> (Hud.) Grev.	Notée par Robin G. South dans sa liste 1976

J'en profite pour remercier les organismes, associations et particuliers qui m'ont permis de mener à bien cette étude.

Daniel Abraham

